



À bas les profiteurs

Ce ne sont pas des voleurs. Juste des profiteurs. Amis républicains, votre régime le leur permet, les tente, les invite à bénéficier des avantages, disons des privilèges que vous leur consentez par ignorance ou indifférence. Coup sur coup, vous avez appris à additionner les revenus de Christine Boutin, de Roselyne Bachelot, à découvrir le potentiel immobilier de Christian Estrosi, de Fadela Amara...et encore ce ne sont là que les seconds couteaux d'un gouvernement qu'on lâche à la presse. Dix membres du gouvernement cumuleraient emploi et retraite...en pleine rigueur économique. A vous d'imaginer le reste! Quant à nous, qui n'attendons que le redressement de la France, nous n'avons aucune illusion sur la passion égalitaire du mouvement émancipateur moderne, qui a placé l'homme si haut que confronté au réel il ne cesse de s'écrouler pan après pan. Que ce soit l'homo soviéticus ou le citoyen français, par le terreur ou le mensonge, on parvient toujours un temps à masquer les tentations des apparatchiks et les préoccupations parentales de nos citoyens-ministres. Pauvre pays! Les grands principes déclamés à la face du monde, toujours pour les discours, la pose vertueuse. Mais toujours aussi les intérêts bien compris. A la vertu officielle et hypocrite nous préférons l'honneur de servir notre pays, à la démagogie moralisatrice, nous ne cesserons de les éclabousser par un cri qu'ils n'ont pas fini d'entendre: "Vive le Roi!" □

Jean Souben

ÉCONOMIE

Le bras de fer franco-allemand

page 16

❑ MÉMOIRE

Les deux Frances du 18 juin

Si le souvenir du 18 juin doit contribuer à vilipender les Français demeurés en métropole sous l'Occupation, alors il desservira l'unité nationale.

Peut-on faire entrer le 18 juin 1940 parmi les mythes fondateurs qui, s'intégrant tout naturellement à la mémoire d'un peuple, finissent par devenir non seulement plus beaux mais plus vrais que la réalité elle-même ? Hélas, le mythe gaulliste se fonde sur une idée reçue, à savoir que l'armistice demandé pas le maréchal Pétain pouvait être évité. Il s'agissait dès lors à tout prix de montrer que Charles De Gaulle avait eu raison de se rebeller et que Vichy était un repaire de traîtres. Ainsi donc, une France malheureuse, épuisée par une guerre mal préparée et mal

conduite, victime de plusieurs décennies de laisser-aller intellectuel et moral, en contact quotidien avec l'Occupant, se regroupait pour sauver ses terres, ses foyers et ses berceaux autour d'un vieux maréchal la préparant à recouvrer le sens de l'honneur pour reprendre le combat. Tandis qu'une autre France, bien abritée dans les studios de la radio de Londres, offrant refuge à bon nombre de politiciens responsables de la défaite, arborant une "certaine idée" d'elle-même, se donnait sans peine les apparences de la grandeur. De cette division entre les Français datent des blessures profondes

qui s'ajoutèrent à celles de la guerre étrangère et dont certaines sont loin d'être cicatrisées soixante ans après. Fallait-il passer par un tel drame pour chasser l'Occupant ? Même si des Français se sont engagés dans l'aventure gaulliste avec toutes les forces de leur vibrant patriotisme et méritent pour cela le plus grand respect, comment expliquer qu'après la Libération, due aux Américains plus qu'à lui, De Gaulle et ses thuriféraires n'aient pas voulu tendre la main ni rendre justice au maréchal Pétain qui, en Afrique du Nord, avait avec le général Weygand préparé l'armée de la revanche ?

Il est grand temps qu'entre Français la réconciliation se produise : à l'heure où la nation française est plus que jamais menacée dans son existence, dans son identité, dans son âme, il est criminel de laisser subsister des mensonges qui nuisent à l'unité nationale.

L'Action française, qui compte dans ses rangs de nombreux jeunes Français engagés dans l'action résistante sans avoir eu besoin d'entendre le fameux appel du 18 juin, est la plus à même de comprendre ce besoin d'apaisement, qui est dans la grande tradition capétienne. ■

Michel Fromentoux



■ FRANCE

Quand l'égalitarisme s'attaque à la diplomatie :

L'idéologie du genre au Sénat

PAGE 5



■ MONDE

L'ONU réagit dans la crise du nucléaire iranien :

Des sanctions en trompe l'œil

PAGE 9

■ CULTURE

Un grand carnassier à l'allure de locomotive :

Dominique de Villepin héros de BD

PAGE 12



 **AMF**

Cartographie financière

Tandis que les déficits publics alimentent les difficultés de financement des entreprises, les velléités "régulatrices" se heurtent à l'opacité de nouveaux produits proposés aux investisseurs. Aperçu du tableau dressé par l'AMF.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a présenté le mois dernier « *la cartographie 2010 des risques et tendances sur les marchés financiers et pour l'épargne* ». Jean-Pierre Jouyet, son président, a pointé - sans surprise - le déséquilibre des finances publiques : ce serait « *le premier des risques* » pesant sur notre économie, sinon le seul, « *car en un sens il englobe tous les autres* ».

Mauvais présage

Dans l'immédiat, les marchés obligataires sont menacés par la hausse des taux d'intérêt. Mardi 8 juin, les CDS (*credit default swaps*) se sont envolés : le coût annuel des assurances protégeant les investisseurs contre un défaut de paiement français à cinq ans a dépassé les 100 points de base (1 % de la valeur notionnelle). Un prélude à la perte du "triple A" dont Paris bénéficie depuis qu'il est noté par Standard & Poor's, Moody's et Fitch ? Le spectre d'une dégradation hante vraisemblablement les couloirs de Bercy. D'autant que les déboires de l'État ont pour corollaire « *un durcissement des conditions de financement de l'ensemble des agents économiques* ». Les PME seraient tout particulièrement affectées par « *la concurrence accrue pour l'accès aux financements* ». Quant aux épargnants, « *de plus en plus frileux* », ils pri-



vilégient « une allocation de leur épargne faiblement rémunératrice » à l'origine d'un « sous-rendement structurel ».

Ingéniosité spéculative

Si les modalités de cotation des actions et le *trading* algorithmique inspirent toujours quelque réserve ou inquiétude, tel ne serait plus le cas des transactions de gré à

gré, en raison de leur évolution « *inévitable* » vers un large recours à l'entremise des chambres de compensation, complété par un enregistrement dans des bases de données centrales pour les marchés de dérivés. « *Ainsi les chambres de compensation et d'enregistrement vont-elles devenir des maillons essentiels de la chaîne des risques* » dont il conviendra de « *surveiller étroi-*

tement » la gouvernance. L'AMF prône l'implantation en zone euro des chambres traitant des contrats libellés dans la monnaie unique. Son président déplore la commercialisation de nouveaux produits qui seraient « surtout destinés à contourner les contraintes réglementaires en matière de fonds propres ou conçus pour satisfaire les exigences des investisseurs en matière de notation des titres en portefeuille ». Or, étant donné leur complexité croissante, il n'est « pas certain que ces instruments de dette soient correctement valorisés sur les marchés et que les investisseurs estiment correctement le risque de crédit associé ».

La prudence contre le principe de précaution

Cela dit, Jean-Pierre Jouyet met en garde contre « *une surenchère dans la volonté de maîtriser tous les risques* » : « *Si on cherche à créer une économie sans risque, il n'y aura plus d'économie du tout. C'est à la qualité de la maîtrise et du contrôle des risques que nous devons veiller et non à l'éradication totale du risque. Car le risque vraiment nocif, c'est celui que l'on n'a pas su ou voulu anticiper.* » La prudence va-t-elle éclipser le "principe de précaution" ? Hélas, la République ne s'est pas montrée exemplaire dans l'exercice des vertus cardinales... Confrontés aux exigences contradictoires des marchés, qui appellent à maîtriser les déficits publics sans compromettre la relance de l'économie, les pouvoirs publics devront agir « *avec doigté* », selon l'expression de M. Jouyet. Ils seront forcés de reconnaître, un jour ou l'autre, la faillite de l'État-providence. Le plus tôt sera le mieux. ■ G.D.

Liberté 2.0

La France et les Pays-Bas promeuvent « *un Internet universel, ouvert, protecteur des libertés fondamentales* ». Aussi ont-ils annoncé le 25 mai, la constitution d'un "groupe pilote" associant des États, des organisations internationales et régionales, des ONG, des militants des droits de l'homme et des entreprises. Quatre axes devraient guider ses premiers travaux : l'élaboration d'un code de conduite auquel les entreprises privées exportatrices de technologies de filtrage et de brouillage pourraient souscrire ; la mise en place, au plan international, d'un mécanisme de suivi des engagements pris par les États en matière de liberté d'expression sur Internet ; l'aide qui peut être apportée aux cyberdissidents ; la possibilité de donner une traduction juridique à l'universalité de l'internet.

Il en faudra plus pour intimider la Chine, qui a publié, mardi 8 juin, un livre blanc où les étrangers sont appelés à respecter sa "Grande muraille" informatique. Peut-être ce document fournira-t-il une nouvelle source d'inspiration au sénateur Jean-Luc Masson, auteur d'une proposition de loi censée faciliter l'identification des blogueurs français. Lesquels sont déjà tenus, selon la CNIL, de s'identifier ou d'indiquer le nom de leur hébergeur, et de prendre toutes les mesures pour permettre l'exercice du droit de réponse. □



L'ACTION FRANÇAISE

2006

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris

Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63

www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net

ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)

Directeur de la publication : M.G. Pujo

Rédacteur en chef : Michel Fromentoux

Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :
 Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,
 Antoine Goursky, Stéphane Piolenc

Société :
 Stéphane Blanchonnet,
 Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux

Europe :
 Charles-Henri Brignac,
 Grégoire Dubost, Guy C. Menusier

Monde :
 Philippe Maine, Pascal Nari

Histoire :
 Michel Fromentoux, Yves Lenormand,
 René Pillorget, Marc Savina,
 Frédéric Winkler

Culture :
 Anne Bernet, Monique Beaumont,
 Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens

Chroniques :
 Jean-Baptiste Morvan

Combat des idées :
 Gérard Baudin, Stéphane Blanchonnet

Abonnements, publicité, promotion :
 Monique Lainé

La SNCF dégradée par S&P



La Commission européenne presse la France de réformer le statut de la SNCF. En tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), celle-ci bénéficierait d'une « *garantie implicite de l'État français* » favorisant des emprunts à taux préférentiels - un avantage concurrentiel déloyal. Quatre autres pays se trouvent dans le collimateur de Bruxelles pour les mêmes raisons.

En dépit du rappel à l'ordre qui lui a été adressé le 11 février, et que *Les Échos* ont révélé le 31 mai, le gouvernement ferait la sourde oreille ; contestant l'ana-

lyse de la Commission, il serait même décidé à mener une bataille juridique. Selon qu'ils se trouvent à Bruxelles ou Paris, les responsables politiques français ne tiennent pas toujours le même langage...

Dogmatisme bruxellois

François Vidal, le rédacteur en chef du quotidien économique, a aussitôt dénoncé le « *dogmatisme bruxellois* », « *Contrairement à ce que semble croire la Commission, une transformation en SA ne conduirait pas automatiquement à la dégradation des notes de crédit du groupe* », a-t-il affirmé. Quelques jours plus tard, le 4 juin, Standard & Poor's a pourtant dégradé d'un cran la note de la dette à long terme de l'entreprise publique, désormais privée de son "triple A" - et qui perdra de ce fait quelques millions d'euros chaque année. Une évolution justifiée, selon l'agence, par « *les règles européennes qui pourraient rendre plus difficile à l'avenir un éventuel soutien financier* », et, plus généralement, par la perspective d'une exposition accrue à la concurrence (*Le Figaro*, 04/06/2010). Simple coïncidence ? ■

Allusions médiatiques

Maurras et l'AF ont fait quelques apparitions dans les médias ces jours-ci. Dans les colonnes du *Monde*, le 3 juin, Jean-Michel Cado a prétendu souligner l'« extraordinaire actualité » du message de Marc Sangnier, le chantre de la démocratie-chrétienne dont Maurras analysa le « dilemme ». Mardi 15 juin, Éric Zemmour s'est attaqué sur RTL aux multiples récupérations du gaullisme. Ce faisant, il a reproché à la gauche de

ne « *pas s'avouer que les premiers à rejoindre Londres furent pour la plupart des patriotes de l'Action française* », affirmant - ce qui n'engage que lui - que « *De Gaulle lui-même avait dit du chantre du mouvement monarchiste de l'entre-deux-guerres : "Maurras est devenu fou à force d'avoir eu toujours raison."* » Signalons, par ailleurs, la parution du troisième volume des contributions au colloque organisé l'année dernière au Centre d'histoire des Sciences po à Paris, sous le titre *Le Maurrassisme et la culture* (Presses universitaires du Septentrion, 370 pages., 26 euros). ■

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

**Pour lui permettre
de vivre,
abonnez-vous,
faites des abonnés !**

BULLETIN D'ABONNEMENT
EN PAGE 14



FOOTBALL

Un miroir du village global

La grand-messe du football mondial s'est ouverte vendredi dernier. L'événement se prête naturellement à de multiples tentatives de récupération. Sa démesure économique, aussi bien que le sort des laissés-pour-compte, témoignent des dysfonctionnements de notre "village global".

Nul ne peut échapper à la déferlante footballistique. Nos colonnes elles-mêmes n'échappent pas à quelques embruns... Comme toujours, nos lecteurs se diviseront selon qu'ils soient emportés par la ferveur populaire ou exaspérés par les hordes de supporters, le vacarme des vuuzelas retransmis depuis l'Afrique du Sud, et les inévitables récupérations politiques.

La mayonnaise aurait-elle tourné ?

Ici ou là, on ne manquera pas d'agiter le drapeau râpé de la France black-blanc-beur, tandis qu'Alain Finkielkraut stigmatisera avec une conviction renouvelée une équipe « black-black-black ». Cela au grand dam d'Éric Besson : découvrant la sélection de Raymond Domenech, le ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire avait regretté « qu'il n'y ait pas au moins un des Benzema, Ben Arfa ou Nasri » - autrement dit, un joueur d'origine maghrébine. La mayonnaise de la "diversité" aurait-elle tourné ?

Depuis le 26 mai, et jusqu'au 11 octobre, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration consacre une exposition au ballon rond. « Pratique originaire d'Angleterre, le football se diffuse en France à la fin du XIX^e siècle, à la faveur des déplacements et migrations », rappellent les organisateurs. « Joueurs étrangers en clubs amateurs du début du XX^e siècle, vedettes étrangères en clubs professionnels du championnat de France, joueurs naturalisés ou, plus fréquemment, d'origine étrangère endossant le maillot tricolore lors des compétitions internationales, relations entre supporters, joueurs et clubs, entre médias et joueurs : le football révèle nombre d'enjeux de la société d'aujourd'hui.



Le Soccer City Stadium de Johannesburg

"Facteur de rapprochement entre les peuples" pour les uns "creuset" de l'immigration pour les autres, ou encore sport pouvant générer xénophobie et racisme, le football et sa pratique constituent à leur manière un miroir de la société française. »

Audience record en Chine

Voilà une époque révolue. Dorénavant, en effet, ce miroir reflète, dans une large mesure, l'image du village global, en dépit du désintérêt des Américains pour le soccer. Lors des deux pre-

mières journées de la compétition, c'est dans l'empire du Milieu, selon la Fédération internationale de football (FIFA), qu'a été enregistré le record d'audience nationale, 24 millions de Chinois ayant suivi la retransmission du match opposant la Grèce à la Corée du Sud. Aussi les "récupérations" débordent-elles largement du périmètre hexagonal. Samedi dernier, 12 juin, le colonel Kadhafi a vigoureusement condamné la FIFA, une « mafia mondiale » qu'il accuse d'organiser un « trafic d'êtres humains ». Force est de recon-

naître qu'il n'a pas tout à fait tort. Le mois dernier, Maryse Ewanjé-Epée a justement publié, aux éditions du Rocher, une enquête consacrée aux Négriers du foot. « Ils sont des centaines chaque mois, les enfants foot qui embarquent pour le voyage sans retour vers d'illusoires carrières », annonce la quatrième de couverture. « En Afrique, le football suscite des passions sans bornes : il est le ticket pour l'ascenseur social. Trafic d'identités, chantage, ruines familiales, disparitions, le phénomène a bouleversé la vie de milliers de familles. Un exilé afri-

cain sur mille, en moyenne, fait carrière dans le football. Les autres finissent dans les statistiques des associations comme Foot Solidaire ou Manifootball, qui recensent plus de 200 cas de maltraitance et d'escroquerie chaque année. En France, plus de 1 200 cas d'enfants foot et de footballeurs sans papiers ont été identifiés. »

En revanche, ce sont de jeunes gens présents sur le sol national depuis leur naissance qui suivront non pas le parcours de l'équipe de France, mais celui de la sélection algérienne. Les "Verts", comme on les appelle eux aussi, n'avaient plus participé à la phase finale de la Coupe du monde de football depuis vingt-quatre ans. Mais parmi eux, seuls deux joueurs évolueraient dans un club local. « Pour les Algériens, c'est une équipe importée », apprend-on sur le site Internet de RFI. Peut-être le malaise identitaire n'est-il pas une spécificité française...

Une réponse à la crise...

"Footeux" (comme Philippe de Villiers) ou feignant de l'être, les politiques défilèrent à l'antenne de Public Sénat, qui lance une émission censée les mettre aux prises avec les enjeux des matchs à venir. Dans les bureaux élyséens, enfin, on se réjouit à l'annonce de la reprise économique : « Le sport, c'est une réponse à la crise », avait déclaré le président de la République, alors qu'il plaidait pour que la France organise l'Euro 2016. Bank of America estime à 0,5 points de PIB l'apport de la Coupe du monde à l'économie sud-africaine. « Mais la question du bénéfice de l'accueil de ce type de manifestation pour le pays reste entière sur le long terme », tempère notre consœur Sandrine Cassini (La Tribune, 11/06/2010).

Dans l'immédiat, peut-être Nicolas Sarkozy caresse-t-il l'espoir qu'un exploit sportif des Bleus galvanisera le moral de la nation. À moins qu'il formule l'hypothèse selon laquelle la distraction des traders apaiserait la tension régnant sur les marchés financiers. En tout cas, on est loin du temps où le chef de l'État nous promettait qu'il irait chercher la croiss-

Grégoire Dubost

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Une priorité, le journal

Certains amis, très sollicités, dans une bonne intention, répartissent leurs dons entre plusieurs associations ou publications, défendant sensiblement les mêmes valeurs que l'AF. S'ils ont peu de moyens, ne serait-il pas plus efficace pour la diffusion de nos idées, qu'ils réservent leurs dons à l'essentiel ? L'essentiel, c'est le journal de l'Action française, qui défend la

vérité politique, condition de la défense de toutes les autres.

L'Action Française 2000 a besoin de la générosité maximale de tous ses amis pour se développer. Donnez lui-en les moyens, et merci d'avance. ■

Marielle Pujo

✓ Nous rappelons qu'aucune autre

organisation n'est habilitée à récolter des dons pour l'Action française et son journal, même si ses initiales sont précédées abusivement du sigle AF, ce qui ne peut que prêter à confusion.

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de M^{me} Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 7

Versements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sultra, 17,78 ; M^{me} Bellegarde, 20 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; M^{me} Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; M^{me} Marie-Christiane Leclercq-Bourin, 28 + 30 ; M^{me} Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Jean Augias, 25 ; Amadeus Ciscar Penella; 100 ; François Nénert, 100 ; « Vive l'Action française, Vive le Roi », M. Blanpain de Saint Mars, 50.



Total de cette liste : 462 €
Listes précédentes : 5 519,98 €

Total : 5 981,98 €

❑ TRAVAIL DOMINICAL

Assez de magasins ouverts !

Le quartier du boulevard Haussmann ne sera pas classé en zone touristique : le maire de Paris s'y oppose, exprimant son aversion pour une société réduisant la vie à la production et à la consommation.

Pour une fois, nous serons plutôt d'accord avec M. Delanoë, et nous montrerons du doigt la droite sarkozienne. Le maire de Paris trouve suffisant (nous dirions effarant) le nombre de magasins ouverts dans la capitale le dimanche ; il a déclaré lundi 7 juin, lors d'un conseil de Paris, que le quartier du boulevard Haussmann ne serait pas classé en zone touristique, ce qui aurait laissé la liberté aux Galeries Lafayette et au Printemps d'ouvrir comme bon leur aurait semblé et sans aucune compensation salariale.

Frilosité anti-économique

Colère des gens d'affaires. M. Jérôme Dubus, conseiller (Nouveau centre) du 17^e arrondissement et délégué général du Medef, a parlé de « *frilosité anti-économique* », tandis que la présidente de la chambre de commerce de Paris est allée jusqu'à dire qu'elle « *comprend les touristes qui préfèrent Londres* ». À ce genre d'argument débile, Jean-Philippe Chauvin a répondu sur son blog que « *l'on ose espérer que les touristes qui viennent à Paris n'y viennent pas seulement pour arpenter les allées marchandes, mais bien plutôt pour profiter des beautés de la ville* » ; et il ajoute que ces grands magasins n'ont pas de grande différence avec ce que l'on peut trouver ailleurs, en France ou à l'étranger : « *Si Paris doit à tout prix ressembler aux autres zones marchandes d'Europe, quel intérêt à y venir ?* » M. Delanoë oppose aux partisans de toujours plus de commerces ouverts le dimanche la loi d'août 2009 qui ne prévoit pas « *de classer deux adresses seulement en zone touristique* ». Donc pourraient ainsi ouvrir le dimanche les commerces inclus dans le périmètre déroga-



toire autour des deux enseignes. Les boutiques situées hors de la zone, victimes « *d'une distorsion de concurrence* », pourraient demander, elles aussi, à ouvrir, sous peine de périliter. Lyne Cohen-Solal, adjointe au maire, a pour sa part été plus précise : « *Paris a déjà 20 % de commerces ouverts le dimanche. Aller plus loin pénaliserait le commerce de proximité.* » À quoi M. Delanoë a ajouté avec un grand bon sens que les Parisiens veulent pouvoir « *vivre le dimanche à un autre rythme que celui de la semaine* », exprimant son opposition à « *une société qui réduit la vie à la production et à la consommation* ».

Un moindre mal...

Le maire de Paris a demandé au gouvernement de transformer les actuelles zones touristiques en

PUCE (périmètre d'usage de consommation exceptionnel), un nouveau dispositif plus contraignant, qui oblige les commerçants à trouver avec les syndicats un accord sur les salaires et sur les conditions de travail pour ouvrir le dimanche. On s'orienterait vers un accord qui, comme toujours en démocratie, serait bancal, les grands magasins obtenant plus de jours de droit d'ouverture le dimanche mais ceux-ci s'engageant à faire des efforts en matière de politique sociale. On ne traitera pas ainsi le problème de fond du travail le dimanche, mais au moins aura-t-on obtenu quelques entraves à l'exploitation des salariés. Il faut vraiment que la France subisse la droite la plus bête du monde pour nous en arrivions à y voir un moindre mal. ■

Michel Fromentoux

TRIBUNE LIBRE

La France ne s'excuse plus !

Il est paru en mars aux éditions du Cherche-Midi un livre, *De Gaulle, l'homme de 2012 ?*, signé Marc Fraysse qui fut député RPR de Villeurbanne puis soutien de Charles Millon, éloigné un temps de la vie politique et manifestement désireux d'y revenir. L'ouvrage intéressera les nationalistes de toutes lignées à un double titre : tranchant sur les incantations habituelles, la référence à De Gaulle y est véritablement construite ; il développe à travers elle une conception nationale-républicaine qui entretient avec le nationalisme maurassien une proximité d'opposition qui fait songer à l'effet produit en 2002 sur les royalistes par la candidature de Jean-Pierre Chevènement. C'est que le républicanisme, ici comme alors, charpenté par la connaissance de son histoire, paraît animé par un véritable amour de la France.

Le moteur de l'histoire

Divisé en quatre parties, le livre consacre précisément la première à la nation. Le chapitre d'ouverture porte un titre stimulant puisqu'il propose de « *Rendre à la république son nom propre, la France !* ». Il s'articule autour de quelques idées fortes dirigées contre les courants contemporains de l'anti-France : gauchistes, immigrationnistes, euro-atlantistes, mais aussi, de façon originale, contre ce qui compromet la cohésion nationale dans le corpus républicain lui-même. À savoir le contractualisme généralisé, l'universalisme abstrait, les droits de l'homme devenus fous. Ainsi la volonté politique, moteur de l'histoire française, est-elle rapportée par l'auteur à l'essence, à la substance - au « *carburant* » ! - que lui ont prodigué une culture, des mœurs et ce « *riche legs de*

souvenirs » dont Renan ne se paraît pas le fameux « *plébiscite de chaque jour* ». On se réjouira donc de rencontrer une pensée républicaine qui ne s'excuse pas d'être nationale et qu'inspire, pour qui sait lire, une histoire qui ne commence pas en 1789... Ou encore un « *gaullisme intégral* » qui leste le Droit par l'Histoire et irrigue la République par la Nation.

Les Grecs anciens contre le danger moral

Cette ligne est renforcée au chapitre suivant par l'entretien entre l'auteur et Yannick Jaffré, professeur agrégé de philosophie à Lyon. Celui-ci décrit d'abord son parcours de la gauche « *morale* » des années quatre-vingt à De Gaulle via Chevènement et, à travers lui, le mouvement par lequel une partie des Français de sa génération s'est progressivement avisée du danger mortel que constitue l'attelage du libéralisme, du multiculturalisme et du masochisme national. Il lance contre eux les Grecs anciens, inventeurs de la *res publica*, Montesquieu et Levi-Strauss, ses références venant heureusement compléter les propositions de Marc Fraysse, plus affectives et pragmatiques. Ajoutons que, revenant sur le rôle du barde Guaino dans la campagne présidentielle 2007, il fait au passage un sort à l'idée naïve selon laquelle le sarkozysme serait un gaullisme - seule voie par laquelle il eût pu prétendre au nationalisme... Mais les chapitres suivants laissent pourtant craindre, accueillant des seconds couteaux de l'UMP post-nationale, Dominique Paillé, Serge Le Pelletier et Françoise Grossetête, que le gaullisme de Marc Fraysse finisse par révéler son opportunisme en trouvant dans le sarkozysme son débouché... ❑

Pierre Fortin

✓ Marc Fraysse : *De Gaulle, l'homme de 2012 ?* Le Cherche Midi, 289 p., 17 euros.

Mayotte sous la loi commune

L'île aux Parfums s'acclimate progressivement au statut de département d'outre-mer français qui lui sera conféré l'année prochaine. Entre autres domaines faisant l'objet d'une réforme : le mariage et la justice.

Une nouvelle étape dans le processus de départementalisation de Mayotte a été franchie le mercredi 2 juin. Ce jour-là, M^{me} Marie-Luce Penchard, ministre de l'Outre-Mer, a présenté une ordonnance portant dispositions relatives au statut civil de droit local applicable sur l'île aux Parfums, ainsi qu'aux juridictions compétentes pour en connaître. Selon les explications du gouvernement, ce texte vise à mettre un terme à l'inégalité entre les

hommes et les femmes en matière de mariage et de divorce : il proscriit la répudiation et interdit de contracter de nouvelles unions polygames, sans condition d'âge ; jusqu'alors, les hommes nés avant 1987 bénéficiaient d'un statut privilégié, garanti par la loi de programme pour l'Outre-Mer du 21 juillet 2003. En relevant à dix-huit ans l'âge légal du mariage des femmes, cette ordonnance permettra l'adhésion de la France à la Convention internationale sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages, adoptée à New York le 7 novembre 1962 - adhésion jusqu'ici différée en raison de la spécificité des règles applicables à Mayotte. Le texte supprime également la justice cadiale, dont le fonctionnement n'était pas compatible avec la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. « *Le système cadial est en place aux Comores et à*

Mayotte depuis l'arrivée des Shiraziens entre le XIV^e et le XVI^e siècle », rapportait en 2001 le sénateur José Balarello. « *Depuis cette époque, le cadî joue un rôle de juge, de médiateur et d'institution régulatrice de la vie sociale et familiale. Il a été explicitement maintenu par [le] traité de 1841 passé entre le sultan Andriansouly et le commandant Passot.* »

La charia sur la sellette

Régis par un statut fixé en 1986, les cadis et les secrétaires greffiers étaient des fonctionnaires de la collectivité territoriale de Mayotte ; recrutés sur concours, ils étaient investis par le préfet, après avis du procureur de la République près le tribunal supérieur d'appel et d'une commission présidée par le président du tribunal supérieur d'appel et composée de quatre personnalités religieuses désignées par le préfet et le Grand cadî. Outre l'application

de certains principes du droit coutumier (répudiation, polygamie, double part successorale des hommes...), le fonctionnement même de la justice cadiale était critiqué : « *Les cadis ne disposent souvent d'aucune documentation et leur méconnaissance du droit musulman entraîne des divergences de jurisprudence d'autant plus insatisfaisantes que le taux d'appel demeure très faible. De plus, l'absence de formule exécutoire rend l'exécution des décisions aléatoire. Par ailleurs, la justice cadiale ne connaît pas la représentation par des avocats.* » L'ordonnance présentée le 2 juin 2010 substituée à la justice cadiale une compétence de plein droit de la juridiction de droit commun pour connaître des conflits entre personnes relevant du statut personnel de droit local. Conformément au Pacte pour la départementalisation, le rôle des cadis sera recentré sur des fonctions de médiation sociale. ■

PARLEMENT

Résolution d'un nouveau genre

Un parlementaire veut insérer l'homosexualité et le "genre" dans un accord international. Cela sans tenir du compte du calendrier des négociations, ni respecter la nature des résolutions européennes du Sénat.

L'invocation des "droits de l'homme" serait-elle dépassée ? Sans doute a-t-elle une portée trop générale aux yeux de M^{me} Alima Boumediene-Thiery, sénateur Vert de Paris. Forte du soutien d'une vingtaine de collègues, parmi lesquels on reconnaît les noms de Robert Badinter, Catherine Tasca ou Dominique Voynet, elle a déposé une proposition de résolution européenne portant sur l'insertion d'« une clause de non discrimination en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre » dans l'accord de Cotonou.

Inconséquence

Signé le 23 juin 2000, ce texte fixe le cadre du partenariat liant les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) à l'Union européenne. Conclu pour une durée de vingt ans, il est néanmoins révisé tous les cinq ans. À cet effet, les dernières négociations ont été ouvertes en mai 2009, et conclues en mars dernier - ce que semblait ignorer M^{me} Boumediene-Thiery, soucieuse d'orienter une discussion qui se trouve déjà close. « C'est en réalité en février 2009, au moment où était adopté le mandat de négociation de la Commission européenne, qu'une telle invitation aurait trouvé sa place », souligne Jean-Jacques Hyst, rapporteur pour la commission des Lois du Sénat. Par ailleurs, en invitant les États ACP à respecter le principe de non discrimination, sa collègue a méconnu « la logique des résolutions européennes », censées



délivrer un message politique au gouvernement ou aux instances européennes, mais non à des pays tiers.

La Halde surveille

De toute façon, précise M. Hyst, les États ACP se sont « résolument opposés » à toute référence à l'homosexualité et au "genre", « en dépit de la demande renouvelée de la Commission européenne ». Sur le continent africain, l'homosexualité ne serait "légale" que dans treize pays ; en Mauritanie, au Nigéria, en Somalie et au Soudan, elle serait même passible de la peine capitale. Quant à la France, elle « semble connaître depuis peu des cas de discrimination à l'égard des personnes transgenres », déplore le sénateur : « Comme le souligne une récente délibération de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité (HALDE), ces personnes

sexualité ne serait "légale" que dans treize pays ; en Mauritanie, au Nigéria, en Somalie et au Soudan, elle serait même passible de la peine capitale. Quant à la France, elle « semble connaître depuis peu des cas de discrimination à l'égard des personnes transgenres », déplore le sénateur : « Comme le souligne une récente délibération de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité (HALDE), ces personnes

"sont souvent victimes de discrimination durant la période d'adaptation et de conversion sexuelle". [...] Une autre délibération, un peu plus ancienne, de cette même autorité a recommandé à la Caisse nationale d'assurance maladie de prévoir une circulaire à destination de ses services afin qu'ils soient vigilants sur l'immatriculation sociale du patient en tenant compte du changement d'état civil des personnes transgenres. Dans cette affaire, l'apparence physique de la réclamante et son immatriculation à la Sécurité sociale ne coïncidant plus, elle avait été contrainte de révéler son changement de sexe à son employeur. À la suite de cette révélation, elle a été victime de moqueries et de pressions qui l'ont contrainte à démissionner. »

Passer d'un sexe à l'autre en toute liberté

Le mois dernier, le ministère de la Justice a diffusé une circulaire invitant le ministère public à émettre un avis favorable aux demandes de changement de sexe à l'état civil, dès lors que les traitements conférant une apparence physique et un comportement social correspondant au sexe revendiqué ont bien entraîné un changement définitif et irréversible, même en l'absence d'opération chirurgicale d'ablation des organes génitaux. Selon Jean-Jacques Hyst, « le droit à la vie privée justifie que l'état civil indique le sexe dont la personne a désormais l'apparence ». Réunie le mercredi 9 juin, la commission des Lois a donc approuvé la proposition de M^{me} Alima Boumediene-Thiery, « mais en retenant une rédaction plus conforme à la logique d'une résolution européenne ». Ce faisant, sans doute a-t-elle confirmé l'emprise croissante de l'idéologie du genre sur les élites républicaines. ■

Grégoire Dubost

INFLUENCE

Washington est-il parti « à la conquête du "9-3" » ? Selon Luc Bronner, l'ambassade américaine se serait constitué « un carnet d'adresses exceptionnel - aujourd'hui le plus complet, le plus pertinent, le plus actualisé sur les banlieues françaises ». Arpentant les quartiers à la recherche de jeunes talents, les États-Unis proposeraient aux plus prometteurs de séjourner deux à trois semaines outre-Atlantique. (Le Monde, 06/06/2010)

LATITUDE

49 % des Français seraient attachés à acheter une voiture de marque française, selon un sondage réalisé par l'Ifop pour Aramis Auto. Et 57 % d'entre eux le seraient par « patriotisme économique ». Une notion dont la mise en pratique s'avère délicate. Faudra-t-il boudier la Renault Latitude ? La nouvelle berline haut de gamme du Losange, succédant à la Vel Satis nous arrive directement de Corée... Quant à la Mégane RS, le véhicule le plus désirable de la gamme, il est fabriqué en Espagne depuis son renouvellement.

COURTE VUE

Rendant hommage à Charles de Gaulle le jeudi 10 juin lors d'une visite sur le porte-avions éponyme, le chef de l'État a évoqué celui « qui nous légua les institutions les plus stables et les plus efficaces de notre histoire » (selon la retranscription du discours proposée par l'Élysée). Quid de l'aventure capétienne ?

Des ghettos français



La politique relève parfois d'une affaire de sémantique. Aussi le Centre d'analyse stratégique s'est-il demandé si la désignation de "ghettos" français relevait d'un « abus de langage » ou de la « réalité ». Cela afin d'éclairer le débat sur la politique de la Ville, dont la réforme devrait redéfinir, d'ici à 2011, les logiques de "zonage" du territoire, ainsi que la distribution des moyens financiers. « Un traitement trop strictement spatialisé des problèmes sociaux fait l'objet de critiques en ce qu'il pourrait contribuer à solidifier ce qu'il a pour objectif de défaire », préviennent Marine Boisson et Catherine Collombet.

Le spectre de la "ghettoisation" serait apparu dans les années soixante-dix, où les populations immigrées furent « les dernières à entrer dans ces grands quartiers d'habitat social en cours de dépréciation, lorsque celles nées en France et les classes moyennes [commençaient] à en sortir ». Trente ans plus tard, les "zones urbaines sensibles" (ZUS) compteraient 23,6 % d'immigrés, contre une moyenne de 3,7 % dans les autres quartiers. « Selon l'étude menée par Michèle Tribalat et Bernard Aubry, en 2005, la proportion des jeunes issus de familles dont au moins un des parents est étranger ou immigré s'élevait à moins de 20 % sur l'ensemble du territoire mais dépassait les 60 % dans vingt communes. [...] Outre les raisons historiques à la concentration urbaine de l'immigration, les immigrés sont orientés vers ces zones en raison de la forte proportion de logements sociaux à bas loyer et de la taille des logements. En 2006, sur 2,3 millions de ménages immigrés [...], 700 000 étaient locataires dans le parc HLM, la part

résidant dans le parc social n'ayant cessé d'augmenter (+ 9 points entre 1996 et 2006). [...] Les ménages qui recourent le plus au parc social sont originaires d'Algérie (70 % des ménages locataires d'origine algérienne le sont dans le parc social), du Maroc (64 %) et d'Afrique subsaharienne (60,5 %) quand, à l'inverse, seul un ménage locataire immigré d'Asie sur trois réside en logement social. »

Quelle mixité ?

Outre ce phénomène de concentration, les « conduites d'adaptation à la marginalisation » des habitants pourraient traduire, également, un processus de ghettoisation. Les trafics ou la rupture radicale avec l'ordre scolaire participeraient d'une organisation et d'une ambiance « devenues "autoréférentielles, comme tournées vers l'intérieur de la cité", où les personnes, en réponse à une situation vécue de relégation, jouent un rôle actif : affirmation d'un clivage vis-à-vis de l'extérieur, violence et racia-

lisation omniprésente des rapports sociaux ». Cela dit, « on serait encore loin de l'homogénéité ethnique et du degré de déshérence des ghettos américains ». En effet, les banlieues françaises mêlent des dizaines d'origines géographiques, et les taux de pauvreté et de criminalité n'auraient « aucune commune mesure » avec ceux observés dans le South Side de Chicago. En outre, bien que soient régulièrement stigmatisées des "zones de non droit", l'État demeurerait « très présent dans ces quartiers. [...] En attestent l'augmentation de la part de la population dépendante des prestations sociales (allocations chômage, RSA, etc.) ; l'effort mis en œuvre par la politique de la Ville (plus de 5 milliards d'euros en 2009) ; la présence continue et parfois conflictuelle des policiers dans ces territoires. » Tandis qu'on oppose couramment « l'idéal de mixité sociale » au délabrement des banlieues, les rapporteurs expriment quelques réserves qui donnent à réfléchir : « Il n'est pas toujours évident que

le fait de mélanger des populations différentes permette de générer entre elles des relations sociales fructueuses. Dès 1970, des études ont mis en évidence des tensions et des conflits de cohabitation dans les grands ensembles, du fait même de regroupements hétérogènes contraints. Des travaux sociologiques [...] ont pu a contrario démontrer que des concentrations urbaines de type communautaire [...] peuvent être, à certains moments de la trajectoire des individus, des vecteurs de soutien et d'accès au travail. [...] La question n'est ainsi pas forcément de faire disparaître la concentration, ni de réduire les écarts de ces quartiers par rapport à d'autres, ni de les démolir comme hier on voulait les normaliser, ni d'empêcher de nouveaux immigrés d'y entrer. L'enjeu peut aussi être d'affirmer la spécialisation de ces quartiers, d'y garantir l'accueil et la promotion sociale, d'adapter les services publics à une même population ainsi regroupée. » Mais cela dans une perspective d'assimilation. ■ G.D.

■ EUROPE

Fédéralisme budgétaire

L'intégration européenne sera-t-elle relancée à la faveur de la crise ?

Le président de la BCE réclame une « *fédération budgétaire* »...

Mais les mots n'ont pas le même sens pour tout le monde.

Lundi 7 juin, les ministres de l'Eurogroupe ont entériné le mécanisme européen de stabilisation financière. Un gage donné aux marchés, dont la confiance ne sera toutefois rétablie que par un assainissement durable des finances publiques... Le lendemain, le Conseil a donné son feu vert à l'adoption de la monnaie unique par l'Estonie, qui deviendra vraisemblablement, le 1^{er} janvier prochain, le dix-septième pays de la zone euro.

La livre dans la tourmente

Tandis que Nicolas Dupont-Aignan appelle à sortir de l'euro « *avant qu'il ne soit trop tard* », cette perspective peut apparaître surréaliste. Mais si les écarts de compétitivité menacent effectivement la monnaie unique, qui prive en outre les États de l'instrument de dévaluation, celle-ci n'est pas responsable du laisser-aller budgétaire expliquant la crise des dettes souveraines... En témoigne la situation du Royaume-Uni, dont la livre sterling ne saurait masquer un déficit public « *gigantesque* », ainsi que l'a qualifié Fitch. L'agence de notation a souligné le 8 juin « *que l'augmentation du ratio de la dette dans le pays depuis 2008 "est plus rapide que dans aucun des autres pays notés AAA" (de 52 % en 2008 à 70 % en 2010 et 87 % attendu en 2011) à cause d'un déficit public (11,1 % du PIB) qui est environ "deux fois plus élevé qu'au cours des précédents épisodes de détérioration budgétaire dans les années 1970 et début 1990". Autant dire que "l'ajustement souhaitable (sera) parmi les plus élevés des pays avancés"* ». (Coulisses de Bruxelles, 09/06/2010)



Interrogé par Stéphane Lauer, Frédéric Lemaître et Marie de Vergès, Jean-Claude Trichet, le président de la Banque centrale européenne, a pointé en premier lieu « *les responsabilités propres à chacun des pays concernés* » (Le Monde, 01/06/2010) « *Mais il y a aussi une vraie responsabilité collégiale. La surveillance multilatérale, attentive, qui est fondamentale dans la lettre et dans l'esprit du Pacte de stabilité et de croissance, a été terriblement négligée.* » Aussi « *la surveillance des politiques budgétaires, des évolutions de la compétitivité des économies de la zone euro et des réformes structurelles* » devrait-

elle « *être radicalement améliorée* ». « *Nous sommes une fédération monétaire* », a poursuivi M. Trichet. « *Nous avons maintenant besoin d'avoir l'équivalent d'une fédération budgétaire en termes de contrôle et de surveillance de l'application des politiques en matière de finance publique.* »

Mutualisation

Alain Lamassoure, député français au Parlement européen, a suggéré la mise en commun de certaines "lignes budgétaires", « *dans des domaines où des dépenses communes seraient plus*

efficaces » selon le résumé d'Euractiv (09/06/2010). « *Sans s'ajouter au budget européen, ces fonds seraient mutualisés dans une structure ad hoc. Selon Alain Lamassoure, François Fillon a évoqué la possibilité d'appliquer un tel système "à certaines technologies critiques en matière de défense et de recherche"* ». »

Surveillance multilatérale ou solidarité ?

Ce projet relève, lui aussi, d'une approche fédéraliste. Mais « *les mots n'ont pas le même sens pour tout le monde* », a prévenu Alain Madelin (BFM radio, 08/06/2010). En effet, Jean-Claude Trichet prône une surveillance mutuelle, mais non « *un fédéralisme de solidarité* » qui supposerait, *in fine*, « *que les Grecs dépensent et que l'Allemagne paie* ». Galvanisés par la création du Fonds européen de stabilité financière, dont ils exagèrent la portée, « *quelques euro-lâtres* » veulent y croire. Selon le député belge Guy Verhofstadt, président du groupe ADLE au Parlement européen, « *seule la méthode communautaire peut apporter des solutions adaptées à l'actuelle crise économique, en créant une plus forte intégration européenne* », affirme Euractiv (06/06/2010). Or, rétorque l'ancien ministre de l'Économie, « *l'hyper-intégration* » apparaît « *totalement inapplicable à l'Europe* », où la mobilité des hommes et des capitaux est sans commune mesure avec celle pratiquée aux États-Unis.

De même, le « *gouvernement économique* » défendu par la France n'est rien d'autre qu'un gadget sémantique. Réunis à Berlin à quelques jours du sommet européen des 17 et 18 juin, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont appelé à renforcer le Pacte de stabilité, esquissant déjà une nouvelle révision des traités... L'UE pourra certes distribuer bons points et avertissements, mais il appartient aux responsables nationaux d'assumer - enfin - leurs responsabilités. ■

Grégoire Dubost

» ILLUSIONS

« *La première grande crise de la mondialisation renforce l'unité* » de l'Europe, a déclaré le chef du gouvernement espagnol, dont le pays préside jusqu'à fin juin le Conseil de l'UE. Elle en a aussi révélé la fragilité...

» MAUVAIS ÉLÈVE

Régulièrement, la France se fait taper sur les doigts par la Commission européenne. En témoignent, par exemple, ce mois-ci, deux mises en demeure priant Paris de se conformer à la législation européenne sur le blanchiment des capitaux, ainsi qu'aux dispositions de la directive "Télévision sans frontières" (TVSF) - laquelle serait bafouée par la diffusion en Europe, via un satellite français, de programmes de la chaîne *Al Aqsa TV* incitant à la haine ou à la violence pour des raisons de religion ou de nationalité. En outre, la France figure parmi les cinq États que Bruxelles a décidé de poursuivre devant la Cour de Justice de l'Union européenne pour défaut de transposition des règles sur le partage et l'utilisation des données géographiques relatives à l'environnement.

» COMMERCE

Près de deux cents quatre-vingt mesures restreignant les échanges commerciaux auraient été instituées par les principaux partenaires l'Union européenne depuis un an et demi, selon un rapport publié par la Commission européenne auquel a fait écho la fondation Robert Schuman. « *Contrairement aux engagements du G20, pratiquement aucune mesure n'a été supprimée, bien que des signes de reprise aient été observés dans la plupart des pays.* »

Défense européenne



Intervenant le 2 juin au Conseil économique de la Défense, l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA), a jugé « *très positif* » le bilan d'une Europe de la défense qui se construit, agit, s'engage et réussit « *à petits pas comptés* ». Selon lui, le contexte économique devrait encourager

les Européens à « *serrer les rangs* » et créer une nouvelle dynamique autour de quelques avancées concrètes. « *Mais ne nous faisons pas d'illusions, ces avancées ne se feront pas à vingt-sept* », a prévenu l'amiral, qui privilégie les coopérations bilatérales. D'autant que « *les coopérations sous contraintes ont toujours été des coopérations de compromis aux résultats hasardeux. N'est-ce pas le cas aujourd'hui du NH90, de l'A400M, voire du Tigre ?* » Le CEMA a par ailleurs observé « *que le qualificatif d'opérations européennes est parfois un peu étrange* », par exemple « *quand un seul pays fournit plus de 50 %, voire 60 % des capacités* ». Mais il y a pire : un pays extérieur à l'Union, en l'occurrence la Turquie, est devenu le premier contributeur de l'opération EUFOR Althea, la mission militaire "européenne" de stabilisation en Bosnie (Bruxelles 2, 03/06/2010). ■

Rébellion parlementaire



L'immixtion du Parlement européen dans la constitution du Service européen pour l'Action extérieure (SEAE) suscite l'inquiétude de Pierre Lellouche, le secrétaire d'État en charge des Affaires européennes. « *Soyons sérieux !* », a-t-il lancé à notre confrère Nicolas Gros-Verheyde (Bruxelles 2, 06/06/2010). « *La politique étrangère, ce sont les nations, avant tout. Ce ne sont pas les commissaires européens ni le Parlement*

européen qui vont décider d'aller faire tuer des soldats. Si le Service extérieur doit être pris en otage par des gens comme ça, cela pose problème. » Loin d'en démentir, l'assemblée européenne prétend agir avec la bénédiction des parlements nationaux. Selon un communiqué diffusé le 31 mai, leurs représentants, venus débattre à Bruxelles, auraient « *dans leur grande majorité soutenu la vision des rapporteurs du Parlement européen, Elmar Brok (PPE, DE) et Guy Verhofstadt (ADLE, BE) [qui] prônent [...] le rattachement du service à la Commission européenne en terme budgétaire* ». Or, dix jours plus tôt, le Sénat français avait adopté une résolution réclamant, au contraire, que le SEAE soit « *un organe sui generis de l'Union européenne, équidistant de la Commission européenne et du Conseil et disposant d'une complète autonomie en matière budgétaire et en*

termes de gestion des ressources humaines ». Voilà qui jette un certain discrédit sur la communication du Parlement européen... Fort des pouvoirs budgétaires que lui confère le traité de Lisbonne, celui-ci multiplie les chantages afin de renforcer la dimension fédérale de l'Union. Fustigeant le caractère intergouvernemental de la nouvelle stratégie européenne pour la croissance et l'emploi, le Belge Guy Verhofstadt - encore lui - a ainsi menacé d'en bloquer le financement (Euractiv, 06/06/2010). Enfin, en juillet prochain, les eurodéputés seront appelés à approuver un accord sur le transfert de données bancaires vers les États-Unis, dont ils avaient rejeté la première mouture contre l'avis des gouvernements. Un scénario qui pourrait bien se reproduire, au risque de compromettre la crédibilité internationale de l'Union, déjà fragilisée outre-Atlantique. ■

■ BELGIQUE

Les griffes du Lion

Fait inédit, un parti ouvertement séparatiste domine désormais en Flandre. Son chef de file, Bart De Wever, devra négocier avec un wallon, le socialiste Elio Di Rupo. Les discussions s'annoncent laborieuses.

Lorsque nous étions enfants, nous fredonnions une comptine : « *Loup, y es-tu, es-tu là ?* » Il y est. Il est arrivé avec sa meute. Il s'appelle Bart De Wever. Son parti, la NVA. (Nieuw-Vlaamse Alliantie, Nouvelle Alliance flamande) obtient plus de 30 % de l'électorat à la Chambre et environ 32 % au Sénat. Les sondages les plus optimistes (ou pessimistes selon le point de vue où l'on se place) plafonnaient jusqu'à 26 %. Les voici largement dépassés.

Deux pays

Pour la première fois en Flandre c'est un parti ouvertement séparatiste qui prend le pas. Bart De Wever parle de « *deux pays* », la Flandre et la Wallonie. Il ne tient pas Bruxelles pour une région et entend bien mettre les Bruxellois au pas. « *La Belgique est bien composée de deux pays* » titre *La Libre Belgique*, jadis le quotidien le plus unitariste du pays. Il est exact que néerlandophones et francophones constituent une antithèse. Au Nord, le nationalisme flamand est triomphant ; au Sud, c'est le Parti socialiste qui l'emporte avec plus de 36 % des voix. Avec son homologue flamand le SPA qui se maintient à un siège près, les socialistes deviennent la première famille politique du pays... ou de ce qu'il en reste. Ce qui fait du socialiste francophone et wallon Elio Di Rupo un premier ministrable. Belle consécration pour ce fils d'immigrés italiens, mais aussi ca-deau empoisonné. Bart De Wever n'a aucune objection à voir Di Rupo Premier ministre. Si cela se confirmait, il serait le premier francophone à revêtir la charge depuis 1974. Mais



il y a un risque majeur de voir un Premier ministre francophone sous tutelle flamande. Di Rupo devrait considérer Bruxelles et la sécurité sociale comme des lignes rouges. Bart De Wever, lui, veut la scission de la "Sécu" et nie Bruxelles comme région à part entière. Chacun concède que négocier implique des compromis. Mais le tout est de savoir la marge de manœuvre. Les deux hommes auront beaucoup à faire pour arriver à un accord.

Né dans la marmite

Bart De Wever, au physique comme au moral, est un Obélix flamand. Il aime raconter qu'il était encore au berceau quand son père, cheminot, l'a fait

membre de la Volksunie, parti nationaliste flamand, et lui a glissé entre ses mains potelées de bébé sa carte du parti... De Wever a remporté il y a quelques mois à la VRT (Télévision flamande) la palme de l'émission *De Slimste man*, « *l'homme le plus intelligent* ». Historien de formation, admirateur de Jules César, il peut aujourd'hui le paraphraser et clamer « *Veni, vidi, vici* ». Lorsqu'il a pris la parole devant ses troupes, ce fut devant le Lion de Flandre et un drapeau européen où l'une des étoiles était remplacée par un lion. Tout un programme. Celui de l'Europe des régions où la Flandre se taille-rail... la part du lion. ■

Charles-Henri Brignac

» FÉMINISME

L'Union européenne manque d'indicateurs sur le comportement des médias européens vis-à-vis de l'égalité entre les hommes et les femmes, selon le ministre espagnol de l'Égalité, M^{me} Bibiana Aído. Aussi Chypre lancera-t-il au second semestre 2012 les travaux devant combler cette terrible lacune.

» PÉTITIONS

Le Parlement européen a reçu 1 924 pétitions en 2009, dont seulement 46 % ont été déclarées recevables, portant principalement sur l'environnement, les "droits fondamentaux", la justice et le marché unique. Les autres - la majorité ! - n'auraient pas relevé de l'espace de compétence de l'Union européenne. « *En vue de sensibiliser le public à ce qui peut être obtenu par le dépôt de plaintes devant le Parlement, les députés demandent la création d'un outil convivial, un portail de pétitions interactif, qui pourrait inclure des liens vers d'autres moyens de recours au niveau de l'UE, tels que le médiateur européen. La commission des pétitions propose également la création d'un registre électronique par lequel les citoyens pourraient apporter un soutien ou se retirer d'une pétition.* » Un gadget de plus.

» DIPLOMATIE

Serbes et Kosovars se sont retrouvés à la même table le 2 juin, lors du sommet UE-Balkans. Belgrade aurait-il reconnu l'indépendance de sa province perdue ? Loin s'en faut : les participants à la réunion étaient désignés uniquement par leur nom, et non par l'État qu'ils représentaient. (*Bruxelles 2*, 02/02/2010)

Ambassades européennes

L'Union européenne déploie progressivement ses délégations internationales. Début janvier, une cinquantaine de représentations de la Commission s'étaient muées en "ambassades" de l'UE. Le mois prochain, on en comptera cent vingt. Resteront alors une quarantaine de pays où des États membres continueront d'assurer la représentation de l'Union. Cette charge incombe à la France dans les pays suivants : Andorre, Islande, Bahrein, Birmanie, Cambodge, Comores, Équateur, Guatemala, Laos, Surinam, Trinidad et Tobago, Vanuatu. Quatre autres délégations devraient "basculer" à la fin de l'année, dont Haïti où, actuellement, c'est encore la France qui joue les ambassadeurs de l'Europe. Dans certains cas, les représentations de l'UE exercent leur activité au-delà du pays où sont installés leurs bureaux. Mais à l'inverse, la Commission européenne a proposé le 26 mai de scinder la délégation à Genève, siège de vingt-deux organisations internationales, dont l'Organisation mondiale du commerce. Or, explique Nicolas Gros-Verheyde, « *avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la délégation de l'UE va devoir assurer le rôle qui était - jusqu'à présent - tenu par les présidences tournantes de l'UE. Le chef de délégation, notamment, aura "une charge de travail beaucoup plus lourde". [...] Il ne pourra ainsi plus assurer le rôle de chef de délégation pour l'OMC. Et n'avoir qu'un chef de délégation adjoint pour la matière "OMC" n'est pas pensable, selon la Commission. "Il est essentiel [...] que l'ambassadeur [...] reste du niveau le plus élevé et conserve un rang équivalent à ses homologues.* » Promu chef de délégation, alors qu'il aurait pu n'en être que l'adjoint, le représentant européen à l'OMC profitera en outre d'un traitement plus avantageux. ■

✓ Source : <http://bruxelles2.eu>

Vers l'instabilité aux Pays-Bas



« *Quand quelqu'un envoie quatre voitures dans le fossé, on ne lui en confie pas une cinquième.* » Ces mots d'un politologue de l'université d'Amsterdam illustrent la chute de Jan Peter Balkenende, le Premier ministre néerlandais chrétien-démocrate. À cinquante-quatre ans, il brigait la charge une cinquième fois, après l'avoir exercée durant huit ans. Il avait présidé quatre gouvernements.

Aucun n'est arrivé à son terme. Le dernier est tombé parce que l'allié socialiste a exigé le retrait des troupes d'Afghanistan. C'était une première en Europe de voir ainsi les Talibans faire chuter un gouvernement. Façon de parler, naturellement. Le Premier ministre entraîne son parti, le CDA, dans la débâcle. Avec vingt et un sièges, il perd la moitié de ses élus. Ce fut un moment d'émotion lorsque Jan Peter Balkenende est venu, devant les caméras, dire à ses amis sa décision de se retirer de la vie politique. Un Jospin à la batave...

Une nuit d'anxiété

Les sondages avaient prédit une victoire éclatante des libéraux et un résultat défavorable aux socialistes. Or les libéraux ont obtenu un bon score mais moindre qu'annoncé, et les socialistes, cédant du terrain, ont mieux résisté

qu'attendu. Ce qui a provoqué une nuit d'attente anxieuse. Libéraux et socialistes étaient chacun à trente et un sièges. Leurs présidents s'envoyèrent des SMS laconiques, contenant leur émotion et la résumant par ce seul mot : « *Passionnant !* » À l'aube, le verdict tomba : les socialistes rétrogradaient à trente sièges ; les libéraux se maintenaient à trente et un. Cet unique siège de différence devrait porter le jeune loup libéral, Mark Rutte, quarante-trois ans, à la tête du prochain gouvernement. Ancien cadre d'Unilver, où il était directeur des ressources humaines, Rutte prêche des mesures drastiques d'économie propres à assainir les finances. Son concurrent socialiste, Job Cohen, poursuit le même but mais préfère administrer des drogues douces... Lorsqu'il fut bourgmestre (maire) d'Amsterdam, il fut le premier au monde à célébrer un mariage ho-

mosexuel en 2001. Cet universitaire de soixante-deux ans, sorti de Leiden, est le défenseur d'une société multiculturelle et un contempteur de la xénophobie.

Un invité surprise

Des idées qui passent difficilement auprès des Néerlandais, qui n'ont pas oublié le meurtre de Theo Van Gogh, tué par un islamiste. Ce qui explique, en partie, le succès d'un invité surprise : Geert Wilders. Dissident du parti libéral, il a fait son chemin. Pro-Israélien, au point que certains le tiennent à tort ou à raison pour un auxiliaire du Mossad, Wilders joue sur l'islamophobie. Déjà installé dans le paysage politique, son parti, le PVV (Partij Voor de Vrijheid, ou Parti pour la liberté), est passé de neuf à vingt-quatre sièges. Un triomphe ! Pour le contourner, il faudra constituer un gouvernement alliant l'eau et

le feu. L'entreprise est difficile et les chances de survie incertaines. Libéraux et socialistes sont condamnés à se retrouver. Sans doute aimeraient-ils entrainer avec eux les chrétiens-démocrates. Mais, étrillés comme ils sont, on les voit mal accepter de s'embarquer. D'autant qu'une bonne partie de leurs électeurs catholiques du Zuid-Brabant, confinant à la frontière belge, ont rejoint Geert Wilders. Il faudra donc se tourner vers les socialistes de gauche (dissidence du PVDA), les Groen (écologistes), D66 (libéraux de gauche) pour trouver une majorité. Laquelle ressemblerait alors à un kaléidoscope aux couleurs mouvantes et chatoyantes. Il faudrait sans doute plus d'unité pour assurer la stabilité. Les Néerlandais n'ont plus le choix. Le vin est tiré, il faut le boire. ■

Charles-Henri Brignac

■ PROCHE-ORIENT

Israël face à son Golem

Israël pourrait regretter d'avoir joué la carte du Hamas. Mais rares sont ses responsables susceptibles d'apaiser les tensions... Tandis que la Turquie renonce à soutenir l'État hébreu, l'Europe semble toujours impuissante.

On connaît dans la tradition yiddish, le Golem, personnage d'argile créé par un rabbin au XVI^e siècle ; la créature lui a échappé et il fut écrasé par elle. Le Hamas risque de devenir le Golem d'Israël. Non qu'Israël ait créé le Hamas, mais, au temps de l'OLP rassemblée autour de la figure charismatique d'Arafat, Israël a voulu allumer un contre-feu. Il a encouragé le Hamas en sous-main ; mieux encore, il a pratiqué la même politique dans les municipalités arabes en Israël.

Des ministres unanimes

Yossi Beilin, alors ministre dans plusieurs gouvernements israéliens, s'en était fait l'écho auprès de nous. Nous l'avons retrouvé l'autre jour au Sénat dans les salons aux boiseries ivoire et or des appartements de la présidence. Plusieurs anciens ministres des Affaires étrangères - les Français Hubert Védrine et Jean-François Poncet, l'Espagnol Miguel Moratinos, le Palestinien Ziad Abou-Amr -, ainsi que Robert Malley, ancien conseiller de Bill Clinton, participaient à un colloque. Pour Yossi Beilin, la déclaration de Venise ¹, si elle demeure une référence et une nostalgie, est restée lettre morte ; ni Begin, ni les Palestiniens n'y ont souscrit. Hubert Védrine a rappelé qu'à son arrivée au Quai d'Orsay « *les gouvernements européens s'en remettaient aux États-Unis* ». Il en va toujours de même : « Les Européens ne finissent pas de ne pas exister. » Ni le Golem de grandir. Israël se sent aujourd'hui comme une citadelle assiégée. Il n'a pas tout à fait tort, mais il a puissamment contribué à élever des



murailles autour de lui. Il pratique la culture du ghetto : il se l'applique à lui-même pour se défendre et aux autres pour les agresser. L'un des seuls à avoir compris que, pour vivre, Israël devait se faire admettre par ses voisins, fut Yitzhak Rabin. Nous l'avons connu et admiré. C'est au prix d'un immense effort sur lui-même que ce soldat rugueux et "dominateur", devenu moins sûr de lui, se mua en homme de dialogue. Il y a laissé la vie. Personne ne l'a remplacé.

L'imposture personnifiée

Ehud Barak est l'imposture personnifiée. Il a feint d'atteindre un accord qu'Arafat refusait. Plus tard il s'est glorifié de n'avoir pas cédé un pouce de terrain aux Palestiniens. Ministre de la Défense

nationale, il occupe, en tant que tel, une responsabilité majeure dans l'opération "Plomb durci" contre Gaza et dans l'arraisonnement de la "flottille humanitaire" dans les eaux internationales. Les écumeurs somaliens ont des leçons à prendre... Peut-être les Israéliens ont-ils été "un pont trop loin" avec cet abordage meurtrier. La réprobation internationale a été unanime. Cela ne suffit pas de le dire. Derrière le paravent, il y a des glissements en profondeur qui vont au-delà du circonstanciel. C'est là que l'on retrouve le Golem échappant à son créateur.

Jusqu'à l'opération de Gaza, la Turquie était l'allié le plus sûr d'Israël. Il y a un peu plus d'un an, nous avions interrogé le bras droit d'Erdogan, un médecin, patron de la puissante fédération stambou-

liote de l'AKP, le parti gouvernemental. Islamique ou islamiste ? Quelle que fut la réponse, le gouvernement, loin de distendre ses liens avec Israël, les avait renforcés : manœuvres aériennes communes, blindés réparés en Israël... Cela a été balayé. La "flottille humanitaire", convenons-en, avait un but politique : forcer le blocus. Cet objectif n'était pas seulement celui des militants, mais aussi du gouvernement. Leila Shahid, délégué de la Palestine à Bruxelles, a rapporté que les autorités turques avaient minutieusement procédé à la fouille des navires en partance pour qu'il n'y ait aucune arme à bord. Cela étant, devant l'état israélien étouffant Gaza, islamiques et islamistes fusionnent. La Turquie médiatrice, puissance régionale de plus en plus importante, se voit déportée vers un islam plus radical.

L'Europe s'est couchée

Est-ce bien l'intérêt d'Israël ? On peut en douter. Ce n'est en tout cas pas celui du reste du monde. Pas même celui des États-Unis. Obama le sait, beaucoup de ses généraux le savent et certains le proclament. Mais les lobbies pro-israéliens sont influents. Pour leur résister il faut du courage politique. L'Europe en a manqué. Elle a cédé à l'administration Bush en refusant de reconnaître à Gaza un gouvernement d'union entre le Hamas et le Fatah. Conséquence : le Hamas a pris le pas. Comme le relevait Robert Malley, l'ancien conseiller de Bill Clinton, « *Bush, lui, croyait à sa politique. Pas l'Europe !* » Et l'Europe s'est couchée. Il faut qu'elle se réveille, qu'elle aide Obama et ce qui reste des Israéliens du "camp de la paix". Sans quoi jamais le Golem ne sera enchaîné et maîtrisé. ■

Charles-Henri Brignac

¹ Il y a trente ans, l'Europe dans la déclaration de Venise, posait le principe de la sécurité d'Israël et des droits légitimes du peuple palestinien.

» PAKISTAN

Les services secrets pakistanais financent-ils les Talibans ? Matt Waldman, dans une étude de la London School of Economics révélée par la BBC, prétend avoir les preuves d'une coopération soutenue et approfondie. (Bruxelles 2, 13/06/2010)

» RESTITUTION

De nouveaux accords de défense sont en cours de négociation entre Paris et Dakar. La France devrait réduire de 1 200 à 300 ses effectifs militaires présents au Sénégal. Le 9 juin, une cérémonie a symbolisé la prochaine restitution des terrains utilisés par l'armée française.

» ARABOPHONE

La version arabe du site Internet du Quai d'Orsay a subi une refonte le 4 juin. Ce portail est censé « *faire vivre le débat sur la politique étrangère de la France, sur les enjeux de la régulation de la mondialisation, sur les priorités et les intérêts de la France en Europe et dans le monde* ». Le site Internet *France Diplomatie* est accessible également en langues anglaise, allemande et espagnole. Il serait l'un des sites institutionnels français les plus fréquentés, avec 1,5 millions de visites chaque mois.

» LORRAINE

Trois avions Rafale vont s'envoler vers les Émirats arabes unis l'été prochain, où ils seront basés en permanence. Ils formeront l'escadron Lorraine, qui était en sommeil depuis août 2005. À terme, celui-ci pourrait compter six appareils.

Chauprade tacle nos confrères



Les 42^e Assises de la Presse francophone se sont tenues à Rabat au début du mois de juin. Trois jours de débats sur « *la responsabilité politique et sociétale des médias* ». Le géopoliticien Aymeric Chauprade a tenu, à la tribune, un discours apprécié par la majorité de l'assistance. Après avoir défini la géopolitique, « *approche des relations internationales fondée sur la prise en compte des réalités géogra-*

phiques, des spécificités culturelles des peuples et des intérêts stratégiques qu'elles induisent », Aymeric Chauprade a constaté que le travail du journaliste devrait être assez proche de cette vision. Il devrait « *d'abord présenter le fait international de manière neutre, tel qu'il s'est passé, puis en proposer une analyse à l'aune des intérêts et de la culture des acteurs concernés* ».

Approche idéologique

« *Sur les questions internationales*, a poursuivi Aymeric Chauprade, *l'approche de la grande presse est fondamentalement idéologique. Elle part du pré-supposé des Droits de l'homme et de la démocratie, analysant tous les événements en fonction de ce paradigme idéologique et selon une approche éducatrice.* » La presse cherche moins à comprendre qu'à juger en fonction de ce référent contestable.

S'appuyant sur plusieurs exemples - la Russie de Vladimir Poutine, souvent qualifiée de "fasciste" ; le conflit Géorgie-Russie de l'été 2008 où Moscou était systématiquement considéré comme l'agresseur alors qu'il a été démontré ensuite que la Géorgie avait pratiqué un nettoyage ethnique et que la Russie était intervenue pour protéger les civils ossètes ; le conflit du Sahara occidental ou la guerre civile en Thaïlande dans lesquels le Maroc et le gouvernement thaïlandais doivent forcément avoir tort, puisqu'il s'agit de monarchies -, l'orateur a montré combien l'idéologie fausse la transcription des réalités. Au simplisme qui veut que les Américains soient les "bons" et leurs adversaires les "méchants", s'ajoute souvent l'idée que l'autoritarisme est à bannir : la presse oublie de montrer le développement économique et social quand ils ne sont pas les fruits de régimes démocratiques, comme

dans l'Irak de Saddam Hussein ou en Tunisie. Les journalistes, dans leur grande majorité, se contentent de suivre comme des moutons, sans faire état des controverses et des débats existants. L'analyse et la confrontation ont presque disparu des heures de grande écoute. « *À chaque fois qu'une guerre éclate on vend, en Occident, un nouvel Hitler : Saddam Hussein, Milosevic... Tout cela cache la volonté de faire du citoyen un simple consommateur, guidé par les modes et privé d'esprit critique en matière de goût comme de jugement politique.* »

Un auditoire conquis

Après être revenu sur son éviction de l'École de Guerre, Aymeric Chauprade a conclu sans ménagement : « *Nous avons en France une presse qui veut penser pour et à la place du bon peuple, une presse qui se veut éducatrice et qui n'hésite pas à*

manipuler pour cela. Et c'est cette presse qui passe son temps, avec une grande arrogance, à donner des leçons de droits de l'homme à ses confrères venant d'autres aires culturelles. Je pense que la liberté de penser et d'analyser sur les faits historiques est plus importante que la liberté de pouvoir insulter une religion, un roi, un chef de l'État. » L'auditoire, un moment déstabilisé après une intervention du président de séance, Jean Kouchner, qui semblait peu apprécier cette remise en cause, a suivi avec attention l'ensemble du discours d'Aymeric Chauprade, lui offrant à la fin les applaudissements les plus nourris de ces trois jours de débat. Certains journalistes des pays francophones ont manifestement apprécié des critiques plus dirigées vers les grandes "signatures" des médias occidentaux que vers eux-mêmes. ■

Arnaud Danloux-Dumesnils

■ NUCLÉAIRE IRANIEN

Sanctions : un coup d'épée dans l'eau

La communauté internationale affiche sa fermeté à l'égard de Téhéran, et cela avec le soutien unanime du Conseil de sécurité des Nations Unies. En pratique, cependant, la pression exercée sur les ayatollahs devrait demeurer inchangée. Il appartient aux Occidentaux d'infléchir leur propre politique.

Après des mois de négociation, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 9 juin une quatrième résolution contre la politique nucléaire du régime de Téhéran. En apparence, il y a un durcissement. En apparence seulement. Il est peu probable que cela puisse changer l'attitude des dirigeants iraniens et les amener à une négociation globale sur le sujet.

Unanimité parmi les Cinq

Certes, pour la première fois, les cinq membres permanents du Conseil, dont la Chine et la Russie jusqu'ici réticentes, ont voté dans le même sens. Seuls le Brésil et la Turquie ont voté contre, et le Liban, déchiré entre les exigences du Hezbollah chiite à la solde de Téhéran et ses traditions diplomatiques, a dû s'abstenir. Cette prise de position onusienne a permis aux États-Unis et à la France de déclarer que la fermeté venait de triompher ; déclaration surtout destinée à leur opinion publique interne et à l'État hébreu, inquiet des ambitions militaires et surtout du rôle destabilisateur de Téhéran dans la région. Quelque chose va-t-il changer ? Nous ne le croyons pas. Les trois premières séries de "sanctions" prises n'ont pratiquement pas été appliquées. Personne ne croit, surtout en Iran, que quelques mesures supplémentaires pourraient changer la donne. Au moment même où, à Washington, à Paris, à Berlin, à Londres et ailleurs, on multipliait les déclarations viriles contre la politique de Téhéran, le régime a réussi sans encombre à lever 350 millions de dollars d'emprunt sur les marchés financiers occidentaux. Le très sérieux *New York Times*, a évalué à plus d'un milliard de dollars le volume des investissements américains en Iran depuis seulement un an, et Paris a déroulé le tapis rouge devant une imposante délégation venue négocier l'installation d'une nouvelle usine de montage d'automobiles dans la capitale ira-



nienne, alors que nul ne pouvait ignorer que les sociétés partenaires de cette opération, appartenaient aux Gardiens de la Révolution que l'on disait vouloir frapper. D'autres exemples pourraient être cités. Sans oublier les sociétés écrans, installées aux Émirats, à Chypre ou en Turquie... qui opèrent dans le même sens : une grande enseignes de distribution ou une importante chaîne de salons de coiffure inaugurant des succursales à Téhéran au nom des "maisons mères" théoriquement installées à Dubaï...

Une crédibilité en péril

En fait, on sait que ces mesures ne seront pratiquement pas appliquées, ou seront détournées sans encombre. La "communauté internationale" n'est plus crédible, si elle ne l'a jamais été, et cela ne concerne pas seulement le cas iranien. Il ne faudra pas s'étonner, ou faire semblant d'être cho-

qué, devant les déclarations de M. Ahmadinejad, parfait émule de Hitler. Le nazislamisme a de beaux jours devant lui. Les Iraniens sont aussi opposés à la fabrication par le régime d'armes nucléaires que les Occidentaux disent l'être ou, pour certains, le sont sincèrement. En revanche, personne en Iran, ni dans la diaspora, n'accepterait que le droit absolu et non négociable du pays à maîtriser la technologie nucléaire civile et pacifique soit mis en cause. La "communication" occidentale, destinée aux Iraniens et non aux dirigeants d'un régime qu'ils abhorrent, devrait être modifiée et précisée dans ce sens. Faire comprendre aux Iraniens que le nucléaire militaire est visé et non la maîtrise de la technologie et l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dans le cadre des conventions de Vienne. Si des sanctions, aussi symboliques soient-elles, ne sont guère appliquées, ou le sont si peu, personne

ne croit au sérieux des États qui les prennent. Le régime de Téhéran, totalitaire et répressif, ne respecte que la fermeté. Face aux vrais ou faux ayatollahs de Téhéran, l'Occident manque de fermeté et de crédibilité. Comme hier face à Staline, Hitler et Pol Pot. C'est Paris, Berlin, Washington et Londres qui devraient changer de méthode.

L'arme des médias

Face au régime de Téhéran, la "communauté internationale", ou au moins sa composante "occidentale", dispose d'une arme redoutable et... pacifique : ses radios (officielles et non celles appartenant à telle ou telle officine), ses télévisions. Elles sont écoutées, suivies par les Iraniens. On parle de six millions de téléspectateurs pour la télévision de *La Voix de l'Amérique* en persan. *RFI*, bien que ses moyens aient été considérablement ré-

duits récemment, étant impartiale et relativement complète, est de plus en plus appréciée en Iran. Or, particulièrement pour *La Voix de l'Amérique*, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Obama, ces médias sont devenus d'une prudence frôlant le ridicule face au régime des ayatollahs. Ne faudrait-il pas se résoudre, enfin, à faire preuve d'un peu plus d'audace, à traduire des articles critiques à l'égard du régime (il n'en manque pourtant pas), à faire comprendre aux Iraniens qu'ils ne sont pas seuls dans leur combat pour la liberté et la dignité, donc contre le régime ?

En finir avec le ménage

La véritable solution à la crise du nucléaire militaire, et pratiquement à toutes les crises qui secouent la région, voire à la poussée de l'islamisme radical en Occident, est une évolution significative voire un changement du régime à Téhéran. Soutenir les opposants intérieurs et extérieurs, tous les opposants et non pas uniquement des groupes voire des groupuscules aux ordres, donc peu crédibles, constitue la seule issue possible. Qu'on fasse le centième de ce qu'on avait fait pour l'islamisme radical et le tristement célèbre ayatollah Khomeyni en 1978-1979, et le régime de Téhéran sera obligé d'accepter une évolution qui lui sera fatale, il vacillera - ce qui explique son durcissement depuis deux ou trois ans et surtout ces derniers mois. Il faudrait insister sur le respect du droit du peuple iranien à s'exprimer librement, sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales, exiger des mesures concrètes dans ce sens, et tout basculera.

Les gouvernements occidentaux, malgré leur discours ferme, ont ménagé, ménagé toujours, le régime de Téhéran. Le temps n'est-il pas venu de conformer les actes aux discours ? Le dossier iranien revient au devant de l'actualité brûlante. La résolution récente du Conseil de sécurité des Nations Unies pourrait n'être qu'un coup d'épée dans l'eau, une gestulation de plus. Avant tout, il faudrait mettre un terme à l'hypocrisie face à l'islamisme politique radical, tant sur le plan intérieur que dans le cas du régime de Téhéran. ■

Pascal Nari

La Jirga en Afghanistan

Sur l'initiative du président Karzai, une Jirga se tient actuellement à Kaboul pour sortir l'Afghanistan de crise et de guerre civile. C'est une assemblée traditionnelle de notables : députés, chefs de tribus, personnalités influentes, chefs religieux, dirigeants de partis politiques, représentants des communautés qui composent le pays. C'est une vieille coutume ancestrale. On discute, on dispute, on palabre,

on négocie. Cela pourrait durer des semaines, s'interrompre, reprendre. Il est probable que quelques hommes proches des Taliban s'y trouvent également. Jadis, le roi, arbitre par nature, convoquait ces Jirga pour avoir le soutien de son peuple, sortir d'une impasse ou apaiser les tensions. Un peu comme les états généraux, il est vrai plus structurés et mieux organisés chez nous. Un "président" peut-il faire de même ? On verra. La situation en Afghanistan ne cesse, en fait, de s'aggraver. Les grandes opérations militaires de "sécurisation" lan-

cées par l'OTAN ne donnent pas les résultats escomptés. Le commandant en chef des troupes de la coalition vient officiellement de déclarer ce que tout le monde savait (voir nos articles), à savoir que les Taliban sont financés, aidés, encadrés par Téhéran, ce qui n'est pas rassurant. Personne ne sait comment sortir de l'impasse. Maintenir les troupes de l'OTAN ? La situation se "vietnamise" de plus en plus. Quitter le pays ? Ce serait le livrer à une minorité de barbares. Personne ne s'y résout. Alors, peut-être une Jirga, même sans la présence du roi-arbitre ? Espérons. ■ P.N.

» RIP

L'armée française a été doublement endeuillée ces derniers jours. Samedi 5 juin, trois militaires français de la FINUL ont été victimes d'un accident de la route alors qu'ils effectuaient une mission d'accompagnement au Liban. Un maréchal des logis-chef, du 121^e régiment du train (Montlhéry) est décédé. Guillaume Richard avait vingt-sept ans. Deux jours plus tard, un légionnaire du 2^e régiment étranger de parachutistes

(Calvi) a été tué en Afghanistan par un tir de roquette. Konrad Rygiel, âgé de vingt-huit ans, avait obtenu la nationalité française il y a moins de trois mois. Français et Afghans étaient déployés dans la vallée de Tagab, où ils rencontraient les responsables locaux et conduisaient des opérations d'aide à la population : aide au développement (distribution de produits phytosanitaires) et soins médicaux. Parallèlement, les soldats français assuraient la protection de la zone. □

❑ CETTE ANNÉE-LÀ : 1785

Le roi et la pomme de terre

Promue par Antoine Parmentier, la pomme de terre est découverte par Louis XVI le 24 août 1785. Mais elle était connue depuis plus de deux cents ans par les précurseurs du Vivarais.

Cette année-là, la onzième son règne, Louis XVI, trente et un ans, soutenait l'œuvre de promotion de la pomme de terre entreprise par le pharmacien agronome Antoine Parmentier (1737-1813). Il faut en finir avec l'idée répandue dans les manuels que ledit Parmentier, grand humaniste et philanthrope, aurait "inventé" ce tubercule comestible, de la famille des solanacées. Depuis plus de deux cents ans, les gens du pays de Vivarais donnaient à ce féculent le nom de patate ou de truffole et l'utilisaient couramment non seulement pour la nourriture des bestiaux, mais pour le plaisir des paysans et des artisans, et même des seigneurs, qui en appréciaient le goût et les vertus nutritives.

Des Andes au Vivarais...

En fait, la pomme de terre remontait aux temps du néolithique et poussait déjà chez les Incas de la Cordillère des Andes, notamment au Pérou. La découverte de l'Amérique par Christophe Colomb la révéla aux Européens, notamment aux Espagnols qui la présentèrent à leur famille royale. En 1540, un moine franciscain de Tolède, Pierre Sornas, natif de Saint-Alban d'Ay, en Vivarais, se retirant au pays de ses origines pour finir ses jours, sema la "truffole" pour la première fois dans le royaume de France, comme il apparaît dans les papiers de la puissante maison des comtes de Tournon étudiés plus tard par le marquis de Satillieu (1752-1814), député aux états généraux de 1789, puis premier président du conseil général de l'Ardèche. Très vite la culture de ce tubercule insolite se répandit dans la région d'Annonay, au nord du Vi-



Antoine Parmentier

varais, puis gagna le Dauphiné, le Forez, le Velay, une partie de l'Auvergne... En l'an 1600, le célèbre ami d'Henri IV, l'agronome vivarois Olivier de Serres, écrivait : « *c'est arbuste dict cartoufle porte fruit de mesme nom, semblable à truffes, et par d'aucuns ainsi appelle* » (*Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*). Les "livres de raison" des anciens habitants d'Annonay (Annonéens) vantaient aussi cette culture au XVI^e siècle. Quatre siècles après, le département de l'Ardèche régale toujours ses visiteurs de ses criques et de ses bombines...

Toutefois ce légume s'épanouissant sous terre fut longtemps boudé (on le suspectait d'être toxique, d'appauvrir le sol, voire de transmettre la lèpre ou même d'être satanique...). Mais, fin

XVII^e siècle et début XVIII^e, les disettes causées par les guerres et les intempéries devenaient de plus en plus dramatiques. C'est alors que le Picard Parmentier, engagé à vingt ans dans la guerre de Sept ans comme pharmacien, tomba aux mains des Prussiens qui le nourrissent de grosses bouillies de pommes de terre (ils disaient de *cartoufles*). À son retour en France, il obtint le titre d'apothicaire à l'Hôtel des Invalides (1766) où il entreprit des recherches sur la composition chimique de ce tubercule.

L'Académie de Besançon ouvrit alors un concours sur les végétaux de remplacement dans l'alimentation des hommes... Parmentier concourut, proposant la généralisation de la pomme de terre, et fut le lauréat du concours, alors que le parlement

interdisait toujours cette culture. Il continua quand même ses recherches et affina sa propagande ! Pour gagner la partie il lui fallait mettre le roi de son côté. On sait combien Louis XVI aimait s'ouvrir aux nouveautés scientifiques. Il offrit au savant un terrain pour ses plantations près des Invalides, qui fut hélas occasion de conflit avec les religieuses, ses voisines. Mais Parmentier tint bon, invitant à sa table des savants comme Lavoisier, ou Benjamin Franklin quand celui-ci vint chercher l'aide française aux Insurgents américains. Le roi lui ayant offert un terrain de deux hectares aux Sablons près de Neuilly, Parmentier eut l'idée géniale de faire garder ce terrain le jour seulement, pour persuader les Parisiens que ce qui poussait là était de valeur exceptionnelle. La nuit venue, les gardes partis, tout un chacun venait se servir... Bel exemple de publicité !

... et à la table du roi

En 1785, suite à une bonne récolte, la société d'Agriculture accorda au savant trente-sept arpents dans la plaine de Grenelle. Le temps était alors venu de se rendre à Versailles. Parmentier y vint le 24 août 1785, apportant un bouquet de fleurs de pomme de terre... Louis XVI mit une des fleurs à sa boutonnière, en offrit une autre à Marie-Antoinette qu'elle planta dans sa perruque, et toute la Cour en fit autant.... « *La France vous remerciera un jour d'avoir inventé le pain des pauvres* », lui dit le roi, avant de prendre lui-même l'habitude de servir des plats de pomme de terre à sa table puis d'autoriser en juin 1787 le classement de ce tubercule dans les plantes utiles du jardin d'essai de Rambouillet. La pomme de terre fut ainsi progressivement acceptée et savourée dans tout le pays, surtout après la Révolution. Une fois de plus Louis XVI avait su aller délicatement, sans les bousculer, au-devant des besoins et des goûts des Français. ■

Michel Fromentoux

Communiqué de M^{gr} le comte de Paris

Nous avons signalé dans notre précédent numéro la naissance, le vendredi 28 mai, de deux jumeaux, le prince Luis et le prince Alfonso, au foyer du prince Luis-Alfonso de Borbón et de son épouse la princesse Maria Margarita. Le communiqué annonçant l'événement a suscité la réaction de M^{gr} le comte de Paris, duc de France, que nous publions ci-dessous :

J'ai été très surpris d'apprendre que la famille royale de France avait pour ancêtre Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Je n'en veux nullement à un prince espagnol vivant au Venezuela de ne pas connaître l'histoire de ses cousins français. En effet, le dit Gaston n'a eu qu'une fille, jamais mariée. Afin que mon cousin ne se fourvoie plus dans les méandres de notre histoire, je lui rappellerai les paroles du comte de Chambord, dernier Bourbon en ligne directe : « *Mes seuls héritiers dans la succession dynastique sont les Bourbon-Orléans.* » Je profite de cette occasion pour féliciter le jeune couple princier espagnol de la naissance de ses jumeaux Luis et Alfonso de Borbón, auxquels je ne puis malheureusement conférer des titres royaux français, ni reconnaître ce qui est une usurpation, la branche espagnole ayant renoncé à toute prétention sur la succession française depuis le traité d'Utrecht en 1713.

Henri
Comte de Paris
Duc de France

Léonida de Russie



Jeudi 3 juin ont été célébrées à Saint-Petersbourg, en la forteresse Saint-Pierre-et-Saint-Paul, les funérailles de la grande duchesse Léonida de Russie, décédée à quatre-vingt-quinze ans à Madrid.

Née à Tiflis le 6 octobre 1914, elle était la fille du prince Georges Bagration Moukhransky, chef de la maison royale de Géor-

gie, très ancienne maison royale chrétienne, ayant régné sur l'Arménie du IX^e au XI^e siècle, et sur la Géorgie du IX^e siècle à 1801, date à laquelle ce pays fut intégré à l'empire russe. Les traditions de la dynastie la font descendre du roi David.

Elle était veuve de Summer Moore Kirby, mort dans un camp de concentration nazi en février 1945, lorsqu'elle rencontra le grand duc Vladimir qu'elle épousa à Lausanne le 13 août 1948. Ce dernier était fils du grand-duc Cyrille Vladimirovitch, qui échappa en 1917 par la mer aux hordes bolchéviques et, en tant que petit-fils d'Alexandre II, s'était retrouvé chef de la maison impériale de Russie après le massacre de la famille du tsar. En 1936, Vladimir recueillit l'héritage : il fut alors approché par les nazis qui souhaitaient se servir de lui dans leur action anti-soviétique. Il refusa,

ce qui lui valut finalement d'être conduit en Allemagne. Par un appel au monde libre, en 1952, il prôna la restauration de la monarchie pour l'union de tous les Russes. Il présida de nombreuses manifestations en l'honneur du millénaire de la Russie chrétienne. Il devait mourir en 1992, sans avoir jamais perdu confiance en Dieu et en l'avenir de sa famille. Son épouse Léonida, à ses côtés, a toujours gardé la même espérance. De leur mariage est née à Madrid, le 23 décembre 1953, une fille unique, la grande duchesse héritière Maria Vladimirovna. En septembre 1976, elle épousa un arrière-petit-fils du Kaiser, le prince François-Guillaume de Prusse. L'archiduchesse Léonida était présente en 1993, le jour du 21 janvier, à l'hommage que les Parisiens rendirent au roi Louis XVI pour le bicentenaire de sa mort. ■

La voie de l'espérance

Dans un ouvrage consacré à Jeanne d'Arc, François-Marie Algoud rappelle la chronologie de la belle épopée que Maurras a présentée comme la parfaite illustration de la vertu d'espérance et du "Politique d'abord". Suivent des extraits du procès de la Pucelle d'Orléans, puis de grands textes politiques tirant les leçons qu'elle a laissées, où se rejoignent les voix de Charles Péguy, de Maurras, de Maxime Real del Sarte, de saint Pie X, de Pie XI et de Pie XII. L'auteur reste un bouillant camelot du Roi, rapelant la manière dont la fête nationale a été arrachée à la



République. Qu'il soit vivement remercié d'inviter « *les chrétiens et Français, avec la grâce de Dieu, à éveiller des vocations, affirmer des jugements calmer les doutes, troubler l'erreur* ». □

✓ François-Marie Algoud : *Sainte Jeanne d'Arc - La voie de l'espérance* ; éd. de Chiré, 80 pages, 12 € ; disponible à nos bureaux.

IL Y A 220 ANS

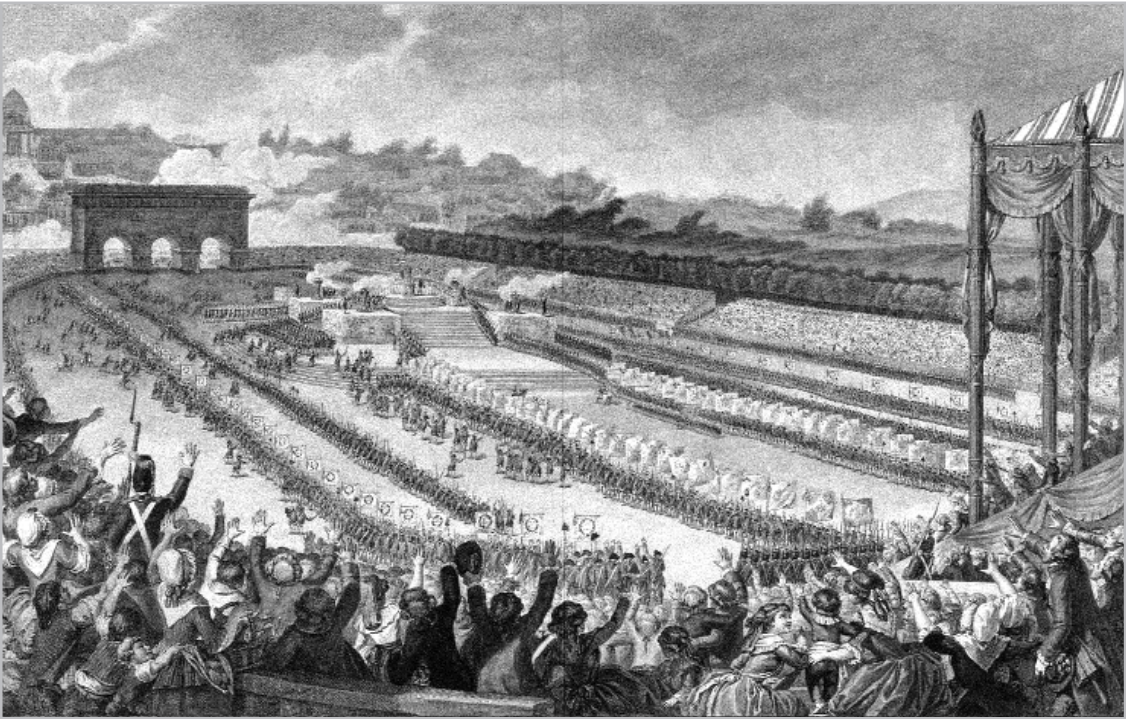
La mascarade de la Fédération

La fête de la Fédération, loin de marquer la naissance de la nation française, a érigé le volontarisme individualiste contre la nation historique et organique forgée au long des âges par les Capétiens. En 1790, le roi fut pourtant acclamé, mais Louis XVI manqua l'occasion de réaffirmer son pouvoir.

Voici bientôt revenir le 14 juillet. On va nous répéter que la fête nationale commémore la fête dite de la Fédération, et non la prise de la Bastille de l'année précédente... Qu'importe ! La date est tout aussi affligeante. Les constituants affichèrent bien mauvais goût à vouloir marquer du signe de la "Fraternité" le premier anniversaire des exactions bestiales d'une racaille ivre qui avait enfoncé une porte ouverte - car la Bastille s'était donnée -, et qui n'avait rien accompli d'utile en délivrant sept prisonniers entretenus aux frais du roi dans une forteresse déjà promise à la démolition...

De l'illusion de la fédération...

En 1790, la réconciliation n'était pas en route : la preuve en est que le 12 juillet, l'Assemblée constituante avait jeté la France dans la guerre civile en votant la Constitution civile du clergé. Depuis le printemps, les émeutes se multipliaient (Vannes, Toulouse, Toulon, Montauban...). On se battait pour le prix du pain. On revoyait des massacres entre catholiques et protestants... Dans l'armée, c'était la débandade, les comités de soldats, encouragés par les clubs, prêchaient l'insoumission ; au printemps, plus de vingt corps de troupes s'étaient insurgés. On s'étripait aussi en élisant les directeurs de départements ou de districts prévus par la réorganisation administrative votée en décembre 1789, et les nouveaux élus se comportaient comme des puissances indépendantes, s'acharnant notamment contre les chefs militaires, comme à Marseille où le chevalier de Bausset, major du fort Saint-Jean, venait d'être décapité par la populace... Paris, pour sa part, ne reçut son statut qu'en juin : division en quarante-huit sections formées d'un nombre égal de citoyens "actifs" et obtenant chacune le droit de réunion. Autant dire : quarante-huit nouveaux moteurs de la Révolution ! Dans ces conditions, attirer à Paris des foules de provinciaux au nom de la "Fraternité", cela relevait du bourrage de crânes. Proposée par la commune de Paris, le 5 juin, la fête de la Fédération avait été décidée par décret de l'Assemblée nationale constituante le 9 juin et fixée au 14 juillet. Il s'agissait de "fédérer" les gardes nationales nées à Paris et en province dans la fièvre de l'été 1789 à l'instigation de bourgeois-griboilles avides de profiter du chamboulement révolutionnaire tout en se prémunissant contre les excès... Les fédérations locales naissaient : 50 000 délégués à Lyon le 30 mai, presque autant



à Lille le 6 juin, puis à Strasbourg le 13, à Besançon le 16, à Rouen le 29. Partout embrassades rousseauistes, larmes de joie, transports "patriotiques" de citoyens persuadés que leurs déclamations faisaient enfin naître la France !

... à la Fédération des illusions

À Paris, sur l'esplanade du Champ de Mars, on avait prévu le plus grandiose. Il fallait "chauffer" au maximum les participants, mais on voulait aussi en imposer au roi en dressant face à lui la Nation en un seul corps, puisant sa souveraineté en elle-même dans le libre et fraternel consentement de ses membres... Dès fin juin, plus de douze mille ouvriers trimaient pour tracer une vallée dominée de chaque côté par des talus de gradins. Ce fut très vite la panique, car l'on ne pourrait pas finir à temps ! Alors on battit le rappel des volontaires : hommes, femmes, enfants, même des religieux, tous bravant le mauvais temps en chantant le Ça ira d'un petit chanteur des rues nommé Ladré qui venait d'inventer des paroles sur un air de contredanse qu'aimait même Marie-Antoinette... Arrivés dès le 12, les délégués des gardes nationales (un pour cent gardes) se logèrent tant bien que mal chez l'habitant et furent copieusement caressés dans les clubs, notamment celui des Jacobins. Le 14, dès le lever du jour, les abords de l'École militaire et des Invalides étaient noirs de monde. Le défilé commença à midi et demi, passant sous un arc de triomphe où l'on avait inscrit : « Nous ne vous craignons plus / Subalternes tyrans / Vous qui nous opprimez / Sous cent noms différents. » En somme, plus besoin d'autorités ! Dans le cortège, outre les représentants des

gardes, les élus et les électeurs de Paris, les élèves militaires, les troupes de ligne... et les inévitables "héros" de la Bastille dont l'Histoire ne dit pas s'ils s'étaient lavé les mains. Le roi arriva à trois heures. Aussitôt les bannières vinrent entourer "l'autel de la Patrie" où, sous une pluie torrentielle, commença la messe. L'officiant était Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, le "diable boiteux" très à l'aise au milieu de cette mascarade. Au cours de la messe, il aurait dit à l'oreille du servant, son protégé l'abbé Louis (le futur ministre des Finances de Louis XVIII...) : « Sur-tout ne me regardez pas trop, vous me feriez rire. » Il est vrai qu'il devait y avoir de quoi...

L'occasion manquée

La pluie cessa à la fin de la messe quand Talleyrand bénit le drapeau tricolore. Éclatèrent alors chants et salves d'artillerie. Le marquis de La Fayette, qui depuis les journées d'octobre se voyait en maire du palais, dégaina son épée et prononça le serment fédératif : « Nous jurons d'être à jamais fidèles à la nation, à la loi et au roi, de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi [...] de demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la Fra-

ternité. » Toute la foule reprit ces paroles en chœur. Puis Louis XVI, qui s'était ennuyé ferme pendant la cérémonie, prononça, sans quitter sa place, le serment de respecter la constitution. Il se produisit alors un fait que les organisateurs de la fête n'avait pas prévu : le roi fut longuement ovationné par la foule ! On avait tout entrepris pour qu'il n'eût pas le rôle principal et pour endoctriner les fédérés, et voilà qu'au seul son de sa voix, se scellait à nouveau le pacte millénaire entre les Français et le Capétien ! Ces provinciaux qui, presque tous, voyaient le roi pour la première fois, oubliaient déjà ce qu'on leur avait dit du "tyran". Les révolutionnaires tremblèrent et crurent voir s'anéantir tout leur travail en quelques minutes. Quelques jours après on pouvait même lire dans le Courrier de Provence : « L'idolâtrie pour la monarchie se répand avec la force la plus violente et l'on a semblé oublier les restaurateurs de la liberté française... » Quant à Barnave, alors pilier du club des Jacobins, il devait avouer quelques années plus tard (lorsqu'il essaierait de sauver le reine) : « Si le roi avait su profiter de la Fédération, nous étions perdus. » Hélas, Louis XVI n'en profita nullement. « Tous ces témoignages d'attachement et de respect, écrit Pierre Gaxotte, loin d'inci-

ter le roi à préparer une réaction, le confirmèrent au contraire dans sa politique de ménagements et de temporisation. Roi constitutionnel, entouré de l'amour de ses sujets, il attendait dans une expectative affable que les circonstances fissent apparaître la nécessité d'un pouvoir fort. » Toujours ce refus de gêner le "bonheur" de son peuple... Les révolutionnaires ne lui en surent aucun gré. Au contraire, effrayés de le voir si populaire, ils l'empêchèrent dès le lendemain de visiter les provinces françaises, lui interdisant par décret de s'éloigner de plus de vingt lieues de l'Assemblée ! Et la Révolution reprit son visage de haine et de ruines...

Le Pacte à renouer...

Le 14 juillet 1790, naissance de la nation française ? Fuyons ce mensonge. Ce fut au contraire le jour de la rupture avec la nation historique, forgée au cours des âges par la lignée capétienne, unie dans une communauté de destin, dans la conjonction des forces de la terre, du sang et du cœur. Ces forces, les idéologues voulaient les étouffer au nom d'une autre idée de la nation : celle d'un ensemble d'individus unifiés par les seules forces du consentement individuel. En somme, comme a dit Maurras, « une pyramide qui repose sur sa pointe » ! Au Champ de Mars, on avait forcé une société naturelle, organique et historique à devenir un agrégat libre et volontaire. « Présenter cela comme un achèvement et, en d'autres termes, un progrès, dit encore Maurras, est une erreur grossière. Il n'y a pas de recul plus patent. Il n'y a pas de régression plus caractérisée. Car si je suis français parce que je le veux, en vertu d'une simple aliénation de mon "moi" à la France, le droit révolutionnaire m'apprend qu'il me suffira de cesser de vouloir l'être pour cesser de l'être... En ramenant l'adhésion et l'assentiment des patriotes à un champ mental et moral si étroit, qu'a donc fait et voulu et dû faire du patriotisme français la Révolution ? L'abaisser. » Puisse le souvenir de l'occasion manquée par Louis XVI il y a cent vingt ans inspirer les participants au colloque sur la Fédération de ce 25 juin, en présence du prince Jean duc de Vendôme (voir ci-dessous). Après tant d'années de constitutions écrites idéalistes, il serait temps de revenir à la véritable fédération des communautés françaises sous l'autorité d'âge en âge du fédérateur né, indépendant des idéologies : le roi. ■

Michel Fromentoux

» COLLOQUE

La Fête de la Fédération du 14 juillet 1790 - Histoire et héritage : colloque présidé par François Cailleteau, contrôleur général des Armées, le Vendredi 25 juin de 9 heures à 18 h 30, à l'École militaire, à Paris, amphithéâtre Louis (entrée par le 1 place Joffre). Avec Emmanuel Leroy Ladurie, de l'Académie des Sciences morales et politiques, et Georges-Henri Soutou, de l'Académie des Sciences morales et politiques. Table ronde animée par Vincent Hervouet : *La Constitution : un débat inachevé ? Unité territoriale, diversité territoriale et communautarisme* ; avec Jean Charbonnel, Chantal Del-

sol, Daniel de Montplaisir, Michel Verpeaux et SAR le prince Jean de France, duc de Vendôme. Nombre de places limité. S'inscrire avant le 20 juin. Demander un formulaire au Carrefour des Acteurs sociaux, 103 avenue Parmentier, 75011 Paris ; 01 43 14 0813 ou 06 16 58 06 00 ; courriel : dircas@cas-France.org

❑ BANDE DESSINÉE

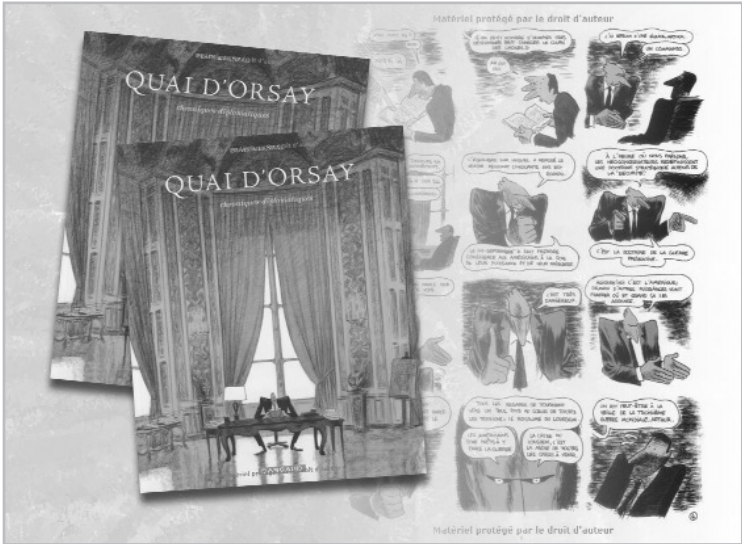
Otan en emporte le vent

Vorms est un grand carnassier à l'allure de locomotive, qui chahute tout sur son passage... Toute ressemblance avec Dominique de Villepin est voulue, recherchée et bien vue.

À la veille de cette nouvelle commémoration du 18 Juin, deux hommes politiques, Nicolas Dupont-Aignan et Dominique de Villepin, en rupture de ban avec l'UMP, prétendent encore incarner le gaullisme orthodoxe. En réalité, ces deux candidats à la présidentielle sont d'abord motivés par une haine farouche à l'encontre de Nicolas Sarkozy. Ils ont trouvé dans le gaullisme une apparence de légitimité. Face à la droite libérale qui nous gouverne, ils annoncent, sans rire, leurs pré-occupations sociales.

États des lieux du gaullisme

Reste que le gaullisme, avec sa volonté de grandeur ou ses velléités d'indépendance, semble en perte de vitesse. Cité en exemple de la gauche à la droite, il est devenu une sorte de "savonnette à vilains" des partis politiques, vides de tout contenu idéologique. Il faut toujours se méfier de cet unanimité louangeur qui annonce, au vrai, l'entrée dans l'Histoire, c'est-à-dire, d'un point de vue politique, la mise au placard. Ce que traduit fort bien le récent sondage Ifop pour Le Journal du Dimanche : 45 % des personnes interrogées considèrent que ce principe politique n'a plus de pertinence aujourd'hui et 28 % jugent qu'il est réellement dépassé. Pour Dupont-Aignan et Villepin, c'est tout l'art d'accommoder les restes et de se déchirer sur l'héritage du Général. Il manque d'ailleurs à l'un ce qui échappe à l'autre : Villepin bénéficie d'une notoriété internationale mais il n'a jamais été élu ; Dupont-Aignan, solide élu local, n'a pas le



charisme de son compétiteur. Villepin a donc décidé de créer, le 19 juin prochain, ce qui lui manque, un parti. Celui-ci, selon toute vraisemblance, se nommera PRS (Pour une république solidaire), cousin germain de DLR (Debout la République) de Dupont-Aignan. Autant dire, dès maintenant, que les résultats ne sont pas prometteurs.

Un Talleyrand à l'ère du TGV

De tout ce que vous pourrez lire sur le gaullisme et ses épigones, c'est encore le 9^e art qui vous en apprendra le plus. En mai dernier est sorti en bande dessinée l'excellent album de Blain et Lanzac, *Quai d'Orsay*. D'emblée, l'œuvre se veut une parodie de Dominique de Villepin au ministère des Affaires étrangères - Alexandre Taillard de Vorms dans l'album. Avec un graphisme résolument moderne, Blain et Lanzac nous introduisent dans les arcanes du pouvoir par l'intermédiaire du

jeune Arthur Vlamincq. Nègre du ministre, Vlamincq ignore longtemps ce qu'on attend de lui, subit les embûches que des collègues jaloux parsèment sur son chemin, découvre la médiocrité de certains écrivains, conseillers du "prince". On retrouve l'esprit du *Journal d'un attaché d'ambassade* du jeune Paul Morand ou encore les étonnements du jeune journaliste qui suit le Mitterrand de Guédi-guian dans *Le Promeneur du Champ-de-Mars*. Vorms-Villepin est présenté comme un grand carnassier à l'allure de locomotive, qui chahute tout sur son passage, ne laissant qu'un grand tourbillon après lui. « Une malédiction veut que je sois lancé au galop dans un univers qui trotte. » (Paul Morand) Incarnation de l'impatience, du désir d'action, ce vaste compas qui arpente le monde en tous sens, martèle des principes, lance des imprécations, juge des discours sans les lire. Naviguant entre deux concepts qu'il échaufade en lisant Héraclite, Mao et

Loyola, ce ministre des Affaires étrangères est un despote séduisant, un tyran accepté, un cyclone exclusivement tempéré par son directeur de cabinet qui garde la tête froide malgré la pression internationale et l'omniprésence des téléphones portables. Toute ressemblance de Vorms avec son modèle Villepin est voulue, recherchée et bien vue.

Du langage et de l'audace

Avec Vorms-Villepin, pédagogue de la dissertation, écrivain lui-même, vous apprendrez beaucoup sur la construction d'un discours à coups de *Plaf !... Tacatac !... Tchak ! Tchak ! Tchak !* parlant à tous ceux qui ont planché, étudiants, enseignants, magistrats, députés, sur le plan en trois parties, expérience parfois douloureuse. Vous comprendrez également le caractère indispensable du stabilo jaune fluo, sans rien ignorer du traitement des Prix Nobel de littérature au Quai d'Orsay. Au total, vous allez découvrir un grand intuitif, évoluant en pleine irrationalité, toujours dans l'urgence, le nez dans le guidon et qui finit par avouer : « La diplomatie aujourd'hui ce n'est plus discuter dans les antichambres des palais dorés comme au temps de Talleyrand ! C'est être en permanence en mouvement face aux crises du monde ! » avant de reconnaître in fine : « Moi l'OTAN, je crèverai avant d'avoir compris à quoi ça sert ! » Alors que la diplomatie c'était d'abord l'art de se taire, de ne pas parler de soi, nous sommes entrés dans l'ère du Langage, c'est-à-dire du verbiage. C'est une véritable charge contre le tout communication, où l'on jongle avec des idées comme avec des hommes. Vous découvrirez chez Blain et Lanzac un rire grinçant, amère sur la futilité des grands de ce monde et le traitement qu'ils nous font subir. ■

Marc Savina

✓ Christophe Blain et Abel Lanzac : *Quai d'Orsay* ; t. 1, *Le Conseiller* ; Dargaud, 96 pages, 15,50 euros.

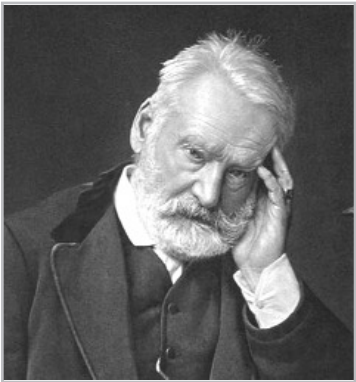
Délire à Versailles

Va-t-on laisser les "artistes" mondialistes envahir Versailles ? On se souvient en 2008 de l'exposition des objets *kitsch* et des langoustes en acier et en aluminium suspendus à la place des lustres par Jeff Koons dans les appartements du roi et de la reine. Voici qu'arrivent les mangas du Japonais Takashi Murakami, un sculpteur-affairiste qui envahira, si on le laisse faire, pour trois mois l'automne prochain l'espace royal des travaux de ses multiples assistants dans divers pays. Nous joignons notre voix à celle la Coordination Défense de Versailles qui dénonce « *le triple scandale de l'art, de l'argent et de la démocratie, excluant nos propres artistes au profit d'une spéculation internationale toxique et du saccage du lieu de mémoire et du symbole de Versailles* ». La Coordination entend entreprendre une action « *devant conduire au coup d'arrêt définitif d'une politique culturelle suicidaire pour l'image et les intérêts économiques de la France, comme pour notre art et nos artistes* ». Notons bien que Murakami reconnaît dans le *Figaro.fr* du 6 juin, qu'il serait « *absolument impossible* » d'exposer ses mangas dans un palais impérial du Japon.. Chez nous le pire est que le gouvernement avalise ce genre de choix artistique puisqu'il vient de reconduire Jean-Jacques Aillaud à la tête de l'Etablissement public gérant le château de Versailles. ❑ M.F.

✓ Coordination Défense de Versailles, sous le présidence d'honneur de SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme : euclidien@orange.fr ; 06 50 50 45 19.

PEINTURE

À quoi rime l'Orient ?



C'est la question que se pose Victor Hugo en préface de son recueil de poèmes *Les Orientales*. En 1829, l'Orient reste un grand mystère pour les occidentaux. C'est à l'évidence la campagne d'Égypte de Bonaparte, en 1798, qui

va lancer en Europe les premiers éclats de la mode orientaliste. Le jeune Hugo s'en saisit tout de suite : il pressent, baudelairien avant l'heure, que les formes, « *les couleurs et les sons se répondent* », que ce rideau levé sur l'Orient obscur du bassin méditerranéen et jusqu'à l'Espagne, donnera un nouvel éclairage à l'art occidental.

Inspiration inépuisable

Par la suite, en effet, ni poète, ni sculpteur, ni peintre, ni graveur ne le contrediront. L'Orient sera un inépuisable réservoir d'inspiration. Hugo prétend même dans sa préface aux *Orientales* que l'« *Orient est appelé à jouer un rôle en Europe* ». Il fait, bien sûr, allusion à la mémorable guerre des Grecs qui vient de s'achever en 1825 par l'indépendance vis-à-vis de la Porte, mais salue, chapeau bas, la personnalité d'Ali Pa-

cha dont le magnifique portrait par Horace Vernet (1863) décore une des salles de l'exposition ¹. C'est en effet sur ce thème de l'orientalisme que se tient, en la maison du poète sis Place royale - aujourd'hui des Vosges - une exposition qui nous emmène en Égypte, en Palestine, au Maghreb, en Grèce, en Espagne grâce aux pinceaux les plus fameux du temps. Ainsi, au côté d'Ali Pacha, Carle Vernet est-il présent avec une aquarelle d'une grande finesse, *Mameluk sabre au clair*, tout près de Delacroix, Chasseriau qui rivalisent d'audace dans leur peinture de chevaux au galop, pleins de force et d'élan, et dans une somptueuse richesse de coloris. On note plusieurs remarquables Géricault dont deux portraits d'une puissante beauté, intitulés *Tête d'oriental*. Alexandre Gabriel Decamps, peintre raffiné, choisit de lumineuses nuances pour pré-

senter cette *Vue d'un parc à Constantinople* : le soleil filtre à travers les branches tandis que les massifs sont de subtiles taches bleues ou roses.

Portraits touchants

Non loin, c'est une *Demoiselle de Livadia* qui, habillée d'une robe rayée bleue, semble attendre paisible le retour d'un frère, d'un fiancé. De nos jours, on chante encore en Grèce une fameuse balade *Quarante palikares* ² venant de Livadia. Il n'y a pas que des souvenirs héroïques ; plus touchants, plus gracieux encore, il y a les portraits de femmes : esclaves, baigneuses, favorites entourées de servantes, au salon, près du brasero, au hammam, au bain, les peintres ont tout choix du modèle. Qui ne se souvient de l'émouvante romance de Berlioz, sur le poème de Hugo *La Captive* : « *Si je*

n'étais captive, / J'aimerais ce pays, / Et cette mer plaintive, / Et ces champs de maïs... », où musique et poésie réalisent une symbiose parfaite. C'est l'occasion de relire *Les Orientales* ; *Les Djinn*s bien sûr et leur cadence infernale, mais c'est un périple amoureux dans tout le bassin méditerranéen car Hugo aime aussi l'Espagne où guerroya le général Hugo, « *Séville à la Giralda... mais Grenade à l'Alhambra* », et de réaliser que, dans ce recueil, il n'y a pas que l'enfant grec, « *de la poudre et des balles* ». ■

Monique Beaumont

¹ Exposition *Les Orientales* : jusqu'au 4 juillet ; Maison de Victor Hugo, 6 place des Vosges, Paris 4^e ; du mardi au dimanche, sauf jours fériés, de 10 heures à 18 heures ; tél. : 01 42 72 10 16 ; musee-hugo.paris.fr
² Jeune guerrier courageux.

HISTOIRE

Vivre dans la Rome antique

Le désintérêt pour les études classiques ne nuit pas au succès des publications consacrées à l'Antiquité. Adaptées aux besoins d'un public aux connaissances lacunaires, elles nous conviennent à la table des romains, nous entraînent dans les jeux de séduction ou nous révèlent les arcanes du pouvoir.

Le lecteur cherche à comprendre le quotidien et, délaissant les publications savantes aux références souvent inaccessibles, il veut aller vite à quelques idées essentielles censées lui ouvrir les portes d'un monde qui lui apparaît désormais foncièrement étranger. Quant aux textes, il n'est guère tenté de les ouvrir, que ce soit en grec et en latin, langues qu'il ne connaît plus, ou en français. De ce double constat procède la création de la collection Signets qui met à la portée de tous des anthologies thématiques, faisant, à partir des auteurs anciens brièvement commentés, un tour aussi large que possible de la question abordée. La série compte une dizaine de titres et ne manque pas de mérites.

Gastronomie

Que mangeait-on à Athènes ou Rome ? Laure de Chantal, directrice de la collection, auteur d'*À la table des Anciens*, est allée le demander au cuisinier Alain Senderens qui remet au goût de nos palais des recettes antiques, puis aux intéressés eux-mêmes. Le résultat donne l'un des meilleurs essais consacrés à la gastronomie gréco-latine, assaisonné par un professionnel lucide, capable, à partir des livres de cuisine d'Apicius, Caton ou Columelle, de mesurer les insuffisances d'un approvisionnement d'une qualité parfois douteuse. La "mal bouffe" sévissait déjà dans les banquets philosophiques ou les soupers du Palatin...

Ayant ainsi détruit quelques illusions tenaces sur les plaisirs du bon vieux temps, M^{me} de Chantal entraîne le lecteur sur les lieux de production, initiée à l'agriculture, présente céréales, viandes, poissons, légumes, condiments, parfois disparus de notre alimentation, telle la rue, pour cause de toxicité réelle. Elle sait tout du vin, de ses crus, ses prix, et de l'absinthe, met en garde contre les excès de table et de boisson, offre la recette des "rinçes cochons" du temps, parle des noceurs, des affamés et des ascètes, et fait un tour remarquablement complet du sujet. Ne manquent même pas les menus adaptés à l'intention de ceux qui voudraient manger romain. Une réussite !

Dans la même série, Laure de Chantal cosigne avec Karine Descoings *Séduire comme un dieu, leçons de flirt antique*, dont le titre résume le contenu. Si l'amour peut être, pour les Anciens, une affligeante malédiction, et les poètes grecs l'ont soupiré de très jolie façon, il n'en reste pas moins la préoccupation de beaucoup, que l'on soit attiré par une belle esclave, une courtisane à la mode, une honnête femme, ou un joli gar-



çon. Comment le ou la séduire ? Comment le ou la retenir ? Des tactiques d'approche au maquillage, des mille façons de camoufler ses défauts physiques aux crises de larmes feintes, aux jalousies jouées, de l'art de rompre au désespoir amoureux, tout est dit, et bien dit, avec autrement plus de délicatesse que ne font aujourd'hui écrivains, cinéastes ou chaînes de télévision. Et l'on songe que l'infortuné Ovide fut finalement banni pour bien peu...

Professionnelles de tous les horizons

Paradoxalement, les honnêtes femmes de l'Antiquité ont laissé moins de traces que les émancipées. Faut-il pour autant regrouper dans la même catégorie, les *Professionnelles de l'amour*, les esclaves contraintes à la prostitution, Phryné qui servit de modèle à Praxitèle, Aspasia, compagne et inspiratrice de Périclès, Cytheris dont les jeunes aristocrates romains de la fin de la République se partageaient les faveurs coûteuses, les patriciennes Clodia ou Servilia qui trompaient l'ennui de leur veuvage en prenant des amants célèbres qu'elles influençaient, Messaline dont les aventures, excusables - on avait marié cette ravissante jeune fille de seize ans au vieux Claude malade - avaient une explication plus politique qu'érotique ? Évidemment non, et c'est le principal reproche à faire à Marella Napi, meilleure connaissance du monde grec que latin, peu à l'aise en traitant ce sujet scabreux...

Sexe et pouvoir à Rome, de Paul Veyne, laisse supposer, tout comme sa couverture, un lot de révélations croustillantes sur l'intimité de la plèbe et du patriciat. Il n'en est rien, ou presque, puisqu'il s'agit d'une suite d'articles parus dans le magazine *L'Histoire*, plus grand public que ne le sont d'ordinaire les ouvrages, remarquables, de cet universitaire. Il s'agit de présenter brièvement des façons d'être et de penser, des comportements non influencés par une morale judéo-chrétienne et un nationalisme que le professeur Veyne n'aime pas, s'il lui reconnaît quelques avantages. Quel regard les Romains portaient-ils sur la contraception, l'avortement, le suicide ? Pourquoi n'avaient-ils pas le même rapport que nous à la violence, l'injustice, la mort ? Le droit du plus fort était-il justifiable ? Quelle était la place des femmes ? Pourquoi allait-on voir les gladiateurs ? Les politiciens romains étaient-ils des maffiosi ? Pourquoi tolérerait-on l'esclavage ? Il y a beaucoup de très bonnes

choses dans ces réflexions intelligentes et documentées. Même si, à l'évidence, elles rejoignent et éclairent, sous un certain angle, ce qu'il est convenu d'appeler nos problèmes de société...

La CIA en embuscade

Mais est-il possible d'écrire l'histoire sans garder en tête nos propres tracas et les enjeux actuels ? Difficilement. Le colonel Rose Mary Sheldon, professeur au Virginia Military Institute, en donne un criant exemple avec *Renseignement et espionnage dans la Rome antique*. Sous ce sujet passionnant, et peu étudié, se cachent en effet des préoccupations très précises : transmettre aux futures élites de l'armée américaine, à travers les erreurs, manques, dérapages, des services romains, des modèles afin de comprendre la nécessité du renseignement pour une grande puissance ayant vocation à gouverner le monde... Le colonel Sheldon veut à la fois éviter à l'avenir que

se reproduise l'engrenage d'événements, sans doute plus tordu qu'elle le présente, qui conduisit au 11 Septembre, démontrer à ses étudiants comment il est possible de devenir les maîtres de la planète, puis de le rester, et, dans une moindre mesure, de les avertir des risques totalitaires d'une pareille entreprise.

Climat détestable

Une fois prévenu de ce parti pris, plutôt agaçant, de l'auteur, le lecteur est libre de se passionner pour ce qu'il y a de bon dans ce livre. À savoir une présentation fournie et argumentée des différents services de renseignement militaires ou civils à Rome de la République à la chute de l'empire. La plupart des gens qui s'intéressent au monde romain, au fonctionnement du pouvoir impérial, aux arcanes du Principat, du Dominat ou de la Tétrarchie, savent déjà, de manière empirique, comment marchands, diplomates, fonctionnaires, personnel du Palatin, Sénat et délateurs contribuaient à assurer la pérennité du système, sinon celle du souverain, en espionnant partout et toujours, et en dénonçant à plus ou moins bon escient ceux qu'ils avaient intérêt à perdre. Pour artisanal qu'il fût, le procédé était efficace, et contribua à faire régner à Rome, souvent, un climat assez détestable. Les spécialistes savent aussi comment les généraux romains espionnaient l'ennemi ou se servaient de codes. Reste qu'en le sachant, ils en possèdent rarement une vue d'ensemble. C'est le grand mérite du colonel Sheldon d'en donner ce panorama. Pour cela, on lui pardonnera son impérialisme *yankee*, sa tendance à retenir surtout les échecs du type de l'invasion carthaginoise ou la défaite de Teutoburg, et une certaine naïveté quand elle enfonce des portes ouvertes à l'intention d'un auditoire manifestement très ignorant de la romanité. ■

Anne Bernet

- ✓ Laure de Chantal : *À la table des Anciens* ; Les Belles Lettres, 340 p., 13 €.
- ✓ Laure de Chantal et Karine Descoings : *Séduire comme un dieu* ; Les Belles Lettres, 330 p., 13 €.
- ✓ Marella Napi : *Professionnelles de l'amour* ; Les Belles Lettres ; 330 p., 13 €.
- ✓ Paul Veyne : *Sexe et pouvoir à Rome* ; Tallandier, 210 p., 21 €.
- ✓ Rose Mary Sheldon : *Renseignement et espionnage dans la Rome antique* ; Les Belles Lettres, 520 p., 35 euros.

Regard militaire

Au tournant des années 250, les légions romaines, jusque-là considérées comme quasi-invincibles, se mettent à subir, en Orient comme en Occident, des revers militaires qui dureront trois décennies, entraîneront la sécession de la Gaule, et mettront l'empire en danger. De nombreux facteurs ont joué dans cette crise, qui fut aussi

économique, démographique, politique, spirituelle, et qui bouleversa définitivement l'univers romain. Pourtant, la plupart des spécialistes ont bizarrement laissé de côté un aspect qui leur semblait, finalement, annexe : les facteurs militaires du problème... Yann Le Bohec, spécialiste incontesté de l'histoire militaire de Rome, propose ici sa propre analyse de « la crise du III^e siècle », en étudiant les changements surve-

nus dans l'armée, mais aussi le contexte germanique ou perse qui aboutit à faire de ces voisins, remuants mais auparavant contenus au-delà des frontières, des dangers redoutables. Complet, accessible, souvent plein d'humour, cet essai, illustré, est indispensable à tous ceux qui s'intéressent au sujet. □

- ✓ Yann Le Bohec : *L'Armée romaine dans la tourmente* ; Le Rocher, 320 p., 21 euros.

❑ ARGUMENTAIRE

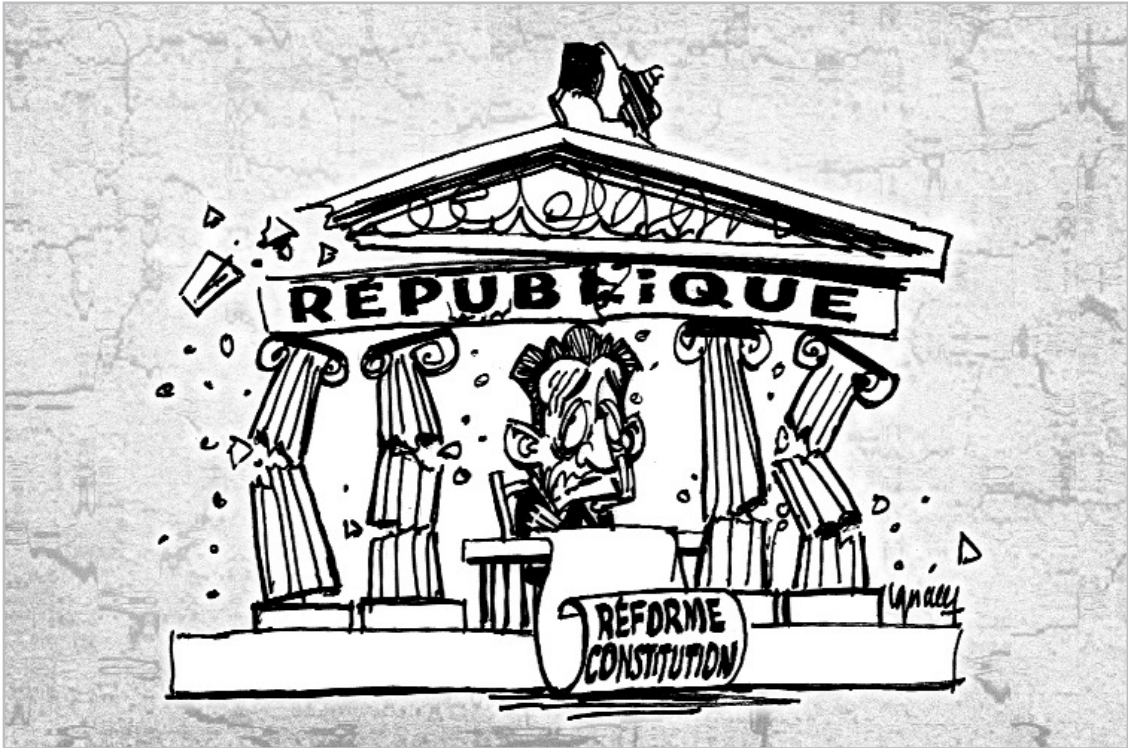
Le royalisme et la démocratie

Réunies samedi 12 juin pour les Assises du royalisme, différentes écoles ont confronté leurs points de vue. C'est l'occasion de rappeler pourquoi nous ne sommes toujours pas démocrates. Sur le terrain même de la promotion des idées, elle nous semble plus efficace. Explications.

En apparence notre position critique à l'égard de la démocratie est un handicap pour la promotion de nos idées. En effet, la démocratie n'est plus seulement un système politique où la souveraineté réside dans le peuple, régime connu depuis l'Antiquité classique et que les plus illustres philosophes - Platon le premier - ont critiqué, allant jusqu'à le définir comme l'anti-chambre de l'anarchie puis de la dictature. Elle est devenue un mythe, une sorte de religion séculière, synonyme de Bien, de Vérité, de Progrès. Impossible de la remettre en cause et avec elle ses "immortels principes" de liberté et d'égalité, sans être immédiatement discrédité et stigmatisé comme ennemi du peuple.

Un cercle carré

De nombreux monarchistes, même s'ils sont conscients des tares du système, ont donc fait le choix de mettre sous le boisseau la critique contre-révolutionnaire, notamment maurrassienne, de la démocratie pour adopter une position plus conciliante. Ainsi, on peut lire sur le site Internet de nos amis de l'Alliance royale que « *démocratie et royauté sont des mots qui s'emboîtent parfaitement bien* ». De manière assez similaire, Bertrand Renouvin défendait, dans son livre *La République au Roi dormant*, l'idée d'un couronnement possible des institutions de la V^e République. À l'Action française nous continuons à penser qu'une monarchie démocratique est un peu comme un cercle carré ou une « *obscurité clarté* »... au mieux un oxymore à visée rhétorique, au pire une contradiction logique qui finit tôt ou tard par révéler la faiblesse de l'argumentation... Si nous soutenons cette position ce n'est pas par fidélité aveugle à une dogmatique maurrassienne mais d'une part parce qu'elle nous paraît vraie, c'est-à-dire conforme à la nature des choses, et d'autre part parce que, sur le terrain même de la promotion de nos idées, elle nous semble plus efficace. Qu'est-ce en effet que la démocratie moderne ? Selon le constitutionnaliste Jean Gicquel (cité sur le site de l'Alliance royale) : « *une forme de régime dans laquelle la liberté est considérée comme la valeur initiale et primordiale. Dans cette conception, le gouvernement pour le peuple est entendu au sens de gouvernement pour le libre développement du peuple et pour la liberté de chacun des individus qui le composent. C'est la liberté qui, pense-t-on, permet, par son jeu, à toutes les aspirations de se réaliser, même à l'égalité. C'est elle qui, par suite, doit être au maximum protégée.* »



Mais quelle est cette liberté ? C'est la liberté-principe ou liberté-absolue, celle qui n'est ordonnée à aucun Bien objectif mais qui se prend elle-même pour finalité. Il ne s'agit pas de la liberté classique, qui n'est que la condition, le moyen, de la vie morale - sans liberté pas de responsabilité - mais qui n'est ni bonne, ni mauvaise en elle-même. Tout dépend de l'usage qu'on en fait. Il s'agit plutôt ici d'une liberté sacralisée qui est toujours bonne, du simple fait qu'elle s'exerce et cela indépendamment de tout rapport à un ordre des choses.

Deux conceptions de la liberté

Cette liberté connaît-elle des limites ? Les seules qu'elle reconnaisse sont elles-mêmes relatives à la liberté : ma liberté s'arrête là où commence celle des autres. Maxence Hecquard analyse finement ce processus d'auto-limitation de la liberté-principe dans *Les Fondements philosophiques de la démocratie moderne* : « *En prenant son indépendance de l'ordre du monde pour se faire autonomie de volonté d'un sujet pensant, la liberté, par ce mouvement de balancier si fréquent dans la nature, retrouve le joug d'une autre objectivité : la liberté des autres, la volonté générale.* » On voit alors ce que ce substitut de loi naturelle qu'est la volonté générale a de potentiellement totalitaire : la majorité peut vouloir n'importe quoi, y compris l'asservissement total voire l'extermination de la minorité : « *Pas de liberté pour les ennemis de la liberté !* » Enfin, cette liberté-absolue est-elle la fin légitime du pouvoir politique ? Nous répondons, avec toute la tradition philosophique classique, que non. La fin du po-

litique c'est à l'évidence le Bien commun et non l'inflation indéfinie des droits des particuliers. Ce Bien commun, ou intérêt général, est conçu dans la doctrine politique traditionnelle comme autre chose que la somme des intérêts particuliers, comme une réalité transcendante. C'est ainsi que les Grecs subordonnaient tout au bien de la Cité. Ajoutons que le christianisme a perfectionné la définition du Bien commun en l'articulant avec les fins dernières des personnes. Ainsi, le bien du tout reste supérieur au bien des parties tout en étant conçu en fonction de l'épanouissement des individus. Notons que l'épanouissement en question n'est pas le développement de l'autonomie du sujet selon les critères modernes mais le fait pour le sujet de pouvoir se conformer librement au bien moral objectif.

L'avenir de la radicalité

Si l'on envisage maintenant la question du point de vue de l'efficacité, la critique de la démocratie a d'abord le mérite d'être claire et sincère (trop souvent la position de conciliation avec la démocratie relève en effet chez les monarchistes de la simple tactique et cela se voit). Elle a ensuite l'avantage d'être proportionnée à l'objectif ambitieux que nous nous sommes fixé : comment espérer en effet pouvoir provoquer un changement institutionnel aussi profond que l'abandon de la forme républicaine de gouvernement et le retour à la monarchie, surtout en France, où la mystique républicaine reste le seul dénominateur commun de la classe politique, sans le justifier par une critique radicale du système actuel ? Comment espérer que les Français accepteraient la révolution copernicienne que re-

présenterait une restauration au seul motif de perfectionner un peu les institutions existantes ? Enfin, notre insurrection contre la médiocrité de la conception démocratique du pouvoir est un ferment d'enthousiasme pour nos militants. Si l'Action française demeure le seul mouvement royaliste à recruter année après année de nouveaux jeunes gens (même s'il s'avère malheureusement souvent incapable de les garder...) c'est surtout parce qu'elle propose une révolte contre le monde moderne dont la jeunesse royaliste est avide.

Des mythes modernes

Cela dit, notre position n'est pas pour autant facile à tenir. La liberté-absolue et l'égalité-absolue sont des mythes puissants. Quant à l'idée d'un ordre des choses objectif, indépendant de la volonté humaine, elle est perçue comme une conception contraignante et rétrograde par beaucoup de nos contemporains. L'analyse de la parité hommes-femmes que nous avons déjà faite dans ces colonnes, à l'occasion de la proposition de loi Copé, montre à quel point un égalitarisme abstrait et décon-

necté du réel règne en maître dans les esprits. Dans ce domaine, un exemple vaudra toutes les argumentations : Stephanie Gutmann, journaliste américaine, rapporte dans son excellent livre, *The Kinder, Gentler Military*, qui a pour sujet les offensives féministes dans le domaine militaire, que dans l'armée américaine, à la fin des années quatre-vingt-dix, on est allé jusqu'à dispenser les recrues féminines de certains tests d'aptitude (notamment le lancer de grenade, où le score moyen des femmes était inférieur à la distance éliminatoire, correspondant à la distance de sécurité pour le lanceur) dans le but de pouvoir afficher un taux de féminisation plus important !

Aberration

Si une telle aberration a pu exister au nom de la discrimination positive c'est que toute idée de différence basée sur la nature est jugée inacceptable. Il faut absolument, aux yeux des modernes, qu'aucune entrave n'empêche les individus de se réaliser selon leur propre choix. Or, si l'on en vient à juger inacceptable l'idée de vocations différenciées pour les hommes et les femmes, alors que dans ce cas la différence de nature saute aux yeux, comment espérer faire admettre l'idée de la transmission héréditaire du pouvoir dans une dynastie, aggravée dans le cas français par l'existence de la loi salique, qui réserve la couronne à l'aîné mâle ? La disparition progressive ces dernières années de la primogéniture mâle dans les monarchies européennes où elle existait (par exemple en Suède) est révélatrice de cette incompatibilité profonde entre l'idée monarchique et la mentalité égalitaire de la démocratie. On connaît la formule de Maurras dans *L'Enquête sur la monarchie* : « *La démocratie c'est le mal, la démocratie c'est la mort.* » Elle est devenue difficile à entendre et à comprendre, notamment parce que la démocratie moderne bénéficie de la comparaison avec les totalitarismes, communiste ou national-socialiste. Il ne faudrait pas oublier cependant qu'elle partage avec eux une certaine conception de l'homme comme projet ou comme construction là où la conception traditionnelle se présente comme le respect d'un donné immuable. ■

Stéphane Blanchonnet

✓ Article d'abord publié sur le site de l'auteur : www.a-rebours.fr



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 65 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tél..... Courriel.....

Bulletin à retourner avec un chèque à l'ordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

Jeanne d'Arc outre-Atlantique

Le dernier dimanche de mai, comme depuis sept ans déjà, s'est tenue sur les plaines d'Abraham à Québec une cérémonie en l'honneur de Jeanne d'Arc. Une quinzaine de participants étaient là, plus quelques passants qui s'arrêtèrent. Votre humble serviteur lut cette année quelques extraits tirés de deux textes de Mark Twain sur Jeanne : *Sainte Jeanne d'Arc*, un essai d'une quinzaine de pages, et *Le Roman de Jeanne d'Arc*, ou *Souvenirs personnels sur Jeanne d'Arc* par le sieur Louis de Conte (son page et secrétaire), une brique de près de cinq-cents pages, aux Éditions du Rocher.

Des pages de Mark Twain

Des pages très émouvantes « par la gravité, la piété même avec laquelle il traite [son sujet] : pas un clin d'œil, pas la plus infime note d'humour, ni la moindre réserve »¹. Ainsi quand il parle du regard et des yeux de Jeanne : « Ils étaient incomparables : profonds, riches, merveilleux au-delà de toute expression. [...] Un regard, un simple regard de Jeanne avait des effets renversants. » Un charisme assez fort, après quatre siècles, pour faire tomber sous son charme un vieil humoriste sarcastique et ronchon. Bien sûr, c'est agaçant pour les monarchistes, il n'apprécie pas Charles VII, mais là encore il sait reconnaître que « plus tard, après



la mort de Jeanne, sous l'influence de Richemont, le roi allait devenir un homme, un vrai roi, un brave guerrier, entreprenant et courageux. Six ans après Patay, il allait prendre lui-même la tête de plusieurs assauts, combattant avec de l'eau jusqu'à la ceinture [...] avec une audace qui lui aurait gagné l'admiration de Jeanne d'Arc. ».

À la fin de son essai, Mark Twain note tout particulièrement que Jeanne n'a pas connu un environnement et une formation qui la prédestinaient à son destin. Il la situe donc, même d'un point de vue laïc, au-dessus de personnages célèbres comme Napoléon, Shakespeare, Raphaël, Wagner ou Edison. Et il conclut ainsi : « En tenant compte de tout ce que j'ai énuméré : les circonstances, ses origines, sa jeunesse, son sexe, l'analphabétisme, la pauvreté de son environnement, les conditions hostiles dans lesquelles elle dut

exercer ses fabuleux talents et remporter ses victoires, tant sur le champ de bataille que dans le prétoire, face à ces juges iniques qui l'ont condamnée à mort, Jeanne d'Arc demeure, aisément, de très loin, la personnalité la plus extraordinaire jamais produite par la race humaine. »

C'est par ces paroles solennelles que j'achevais ma lecture publique, ajoutant que nous avions bien besoin du secours de Jeanne actuellement et concluant, avant le dépôt de la gerbe de lys au pied de la statue, par l'habituel : « Vive Jeanne, vive la France, vive le Québec ! » ■

Henri Rallon (Québec)

¹ Préface de Francis Lacassin. Celui-ci note d'ailleurs que la publication de son ouvrage déconcerta son public par le choix d'un sujet étranger à la culture protestante américaine.

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président	Responsable opérationnel	Coordination provinces
Olivier Perceval	François Bel-Ker	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	Communication	Militantisme
Romain Hellouin	externe	Jean-Baptiste de l'Aviath
Trésorier	Communication	Formation
Giovanni Castelluccio	interne	Olivier Perceval,
Secrétaire administratif	Philippe Castelluccio	Erwan Bloüet
Marie-Suzanne de Benque d'Agut	François Lamy	Marc Savina

CMRDS 2010 Université d'été

Inscrivez-vous dès maintenant au Camp Maxime Real del Sarthe, l'université d'été d'Action française, qui se déroulera du lundi 23 au dimanche 29 août à La Faurie, dans les Hautes-Alpes, entre Grenoble et Sisteron.

Comme l'écrivait le marquis de Roux, les militants de l'Action française se sont donné pour mission de « défendre de tout leur pouvoir l'héritage en l'absence de l'héritier ». Cette célèbre formule résume tout notre engagement : d'une part, servir le pays dans les circonstances présentes, être de tous les combats d'aujourd'hui, et, d'autre part, créer les conditions d'une restauration de la monarchie pour que revive l'aventure capétienne. Mais quand l'héritier prend lui-même la tête de l'œuvre de défense de l'héritage, nous ne boudons pas notre plaisir et nous nous rangeons résolument derrière lui. C'est le sens du programme de formation que nous vous propo-



sons cette année. Chaque conférencier prendra appui sur l'un des douze chapitres d'*Un prince français*, le livre que le prince Jean de France a fait paraître en octobre dernier. A la lumière de la doctrine maurrassienne, nous analyserons et nous approfondirons les voies ouvertes par le Dauphin de France. Ne manquez pas cette occasion de vous former mais aussi de servir. ■

Stéphane Blanconnet,
directeur des études du CMRDS 2010



» NICE

Le dernier cercle de l'année 2009-2010 aura lieu le vendredi 18 juin à partir de 18 h 30 à la brasserie des Hussards bleus (angle rue Saint-Philippe et rue de France à Nice). Gaël Nofri traitera de la politique européenne du président Sarkozy. Un débat-apéritif puis un repas amical suivront la conférence. Renseignements : nice.royaliste@gmail.com

» PARIS

Alors que nous arrivons au terme de cette année militante bien remplie, Olivier Perceval prononcera un discours de clôture le vendredi 18 juin à 19 h 30. La réunion sera suivie d'un pot amical. Venez nombreux !

✓ Entrée libre. Rendez-vous 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^{er} (métro Palais Royal).

François Leger nous a quittés



Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès, survenu le 11 juin dernier, de notre ami François Leger, muni des sacrements de l'église. Ses obsèques auront lieu le jeudi 17 juin à 10 heures en l'église Saint-François-Xavier, 12 place du président Mithouard, Paris 7^e.

Longtemps membre du Comité directeur de l'Action française, François Leger collaborait régulièrement au journal. Nous évoquerons dans notre prochain numéro tout ce que l'AF lui doit.

Olivier Krafft

Notre ami Olivier Krafft est mort le 2 juin dans sa 84^e année, à la suite d'une longue maladie. La cérémonie religieuse a eu lieu le 7 juin en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris. Olivier krafft était licencié es Lettres et docteur en droit. Il exerça la profession d'avocat à Paris durant trente-deux ans, avant d'entrer dans la magistrature. Il partageait les idées maurrassiennes. Ses origines suisses expliquèrent son choix de consacrer son premier ouvrage, 1958, à *La Politique de Jean-Jacques Rous-*

seau, aspects méconnus. Puis, il publia chez Godefroy de Bouillon *J'accuse Gambetta*, où il reprochait à cet imposteur et à ses complices d'avoir poussé à déclarer la guerre en 1870, de s'être réjoui de la capitulation de septembre et d'avoir continué le combat au-delà de tout bon sens... En 2008, il publia chez Via Romana son maître livre : *Les Trois Procès de Jésus*, où il montra que c'était le Sanhédrin qui avait exigé la mort du Christ alors que Pilate avait cherché à le sauver. « J'ai écrit ce livre pour Dieu », a-t-il confié à l'abbé Chautard venu lui donner l'extrême-onction.

En empêchant la démolition de la chapelle de la Médaille miraculeuse, Olivier Krafft servit aussi la Vierge. Découvrant ce projet des religieuses de la rue du Bac, il alerta les services de l'architecture, qui classèrent la chapelle à l'inventaire des monuments historiques. Après le décès de Nor-

bert Hagedé, Olivier Krafft devint président de l'association des écrivains du 7^e. Arrondissement. Il donna la pleine mesure de ses capacités en organisant des conférences sur la littérature et la peinture. Le 6 avril dernier, il reçut, ainsi que son épouse, la médaille du bénévolat associatif. Il était aussi chevalier dans l'ordre du Mérite.

Nous présentons à la baronne Ghislaine Krafft, son épouse, à ses enfants, le baron et la baronne de Lassus Saint Geniès, le baron et la baronne Guillaume Krafft, ainsi qu'à ses petits-enfants, nos plus sincères condoléances et nous les assurons de nos prières. ■ Ph. Prévost

Informations

□ Dîner-débat de Radio-Silence le jeudi 17 juin. Pascal Dray, docteur en économie et consultant,

évoquera sa « conversion à quarante-trois ans ». Rendez-vous à 19 h 30 au restaurant Le Grenadier, gare d'Austerlitz, 75013 Paris. Les places étant limitées, envoyez dès maintenant votre chèque de 27 euros par place (étudiants et chômeurs : 22 euros) à La Voix du Silence, 5 rue Dufrenoy, 75116 Paris.

□ Hommage au général Aryana lundi 21 juin. Le mémorial des Rois vous donne rendez-vous au cimetière du Montparnasse (div 26/2, 6 Est, 10 Sud) à 14 heures. Une conférence suivra cet hommage, de 15 h 30 à 17 h 30, sur le thème "2500 ans de traditions chevaleresques et royales perses aryennes de l'antique général Aryabarzan au général Aryana". Rendez-vous Au François Coppé, 1 boulevard du Montparnasse, Paris 6^e. Entrée libre. Renseignements : 01 40 25 06 55 ; contact@rex2000.fr

❑ "COUPLE" FRANCO-ALLEMAND

Face à la crise, Berlin fait cavalier seul

Le fossé se creuse entre Paris et Berlin : ils ne jouent plus dans la même cour ! Vilipendé pour son égoïsme, l'Allemagne semble impassible devant les effets de manche de son partenaire français, dont le laxisme budgétaire rend d'autant moins acceptable la perspective d'une solidarité européenne.

Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ne se quittaient plus à en croire l'Élysée. Ensemble ils réprimandaient les mauvais élèves, écrivaient aux commissaires de M. Barroso, proclamaient au Conseil des gouvernements, riaient au dîner protocolaire, montaient en ballon, mais lundi soir 7 juin, avaient acté la séparation de leur biens. À l'heure de son bouillon, Madame le chancelier avait en effet éconduit notre gentil président pour ne manger qu'un sandwich au bureau ! Il est revenu à Berlin lundi dernier 14 juin sur convocation, pour entendre les mesures de gouvernance de l'Euroland retenues par la Chancellerie. Entretemps M. Fillon avait récité dimanche à la presse son plan de rigueur pour mettre un peu de sérieux dans les bagages présidentiels...



Surinvestissement ou surconsommation...

Wolfgang Schäuble, ministre allemand des Finances, et François Baroin, ministre français du Budget

Un couple sans notoriété

Dans la presse internationale, il est rarement question des actions d'un couple franco-allemand. C'est dommage. On y parle d'abord de la relance américaine dans la douleur d'un chômage inhabituel là-bas ; du plan britannique de rigueur drastique motivé par l'inflation de la fonction publique ; de l'impressionnant plan prussien de destructions budgétaires pour quatre-vingt-six milliards d'euros calculés à la virgule du million près ; et parfois, concurremment avec le problème espagnol de défaut à l'échéance, on évoque sans s'y attarder le flou artistique des mesures françaises qui tardent à prendre effet et font monter le taux des CDS¹. À l'instar de nos politiques (hors micros), nul ne croit à notre capacité d'économiser une partie seulement des cent milliards déclarés par M. Fillon, surtout avec vingt-deux mois de campagne électorale présidentielle. La France, tout entière dévouée au verbe - l'Élysée est envahi de "rédacteurs" -, joue les utilités à Bruxelles, se vante d'être le môle fédérateur, passe au pupitre plus qu'à son tour dès qu'un projecteur s'allume, mais l'auditoire consulte sur l'iPhone les dernières nouvelles de Berlin. Que veut faire l'Allemagne ? Disons tout de suite qu'à l'exception de leur balance commerciale, leurs chiffres sont arithmétiquement presque aussi mauvais que les nôtres, mais ne résultent pas des mêmes causes. Surinvestissement là, surconsommation ici. Puisque c'est un billet économique, deux données comparées entre la RFA, la France et le Royaume-Uni dans l'ordre : déficits publics respectifs pour 2010 de 145 milliards d'euros ou 5,5 % du PIB, 174 milliards ou 8 %, et 189 milliards ou 11 % PIB ; dette publique au 1^{er} janvier 2010 : 1 700 milliards d'euros ou 73 % du

PIB, 1 500 milliards ou 78 %, et 930 milliards ou 68 % ! Trois grands malades donc. On ne pronostique en ce moment que la guérison d'un seul. L'approche luthérienne de la crise est certes égoïste mais surtout intraitable. Aucune des solutions avancées par Paris n'est retenue par Berlin et quand elle doit s'y plier, l'Allemagne ajoute le codicille qui en coupe les effets. La dernière en date est la garantie demandée aux Trésors nationaux sur les prêts octroyés aux malades par le FESF (Fonds européen de stabilité financière) de 440 milliards. La France généreuse demandait la garantie solidaire illimitée de tous et la pérennisation du fonds. L'Allemagne ne garantit les fonds levés qu'à hauteur de sa propre contribution et limite ce dispositif à trois ans.

L'industrie contre la "grandeur"

Quand la France demande à mordre sur le pacte de stabilité actuel (le fameux 3-60²) pour ne pas enrayer la reprise, l'Allemagne exige son durcissement et l'obtient, même si la déchéance automatique du pêcheur est reportée. Et lorsque M. Sarkozy veut marquer son passage d'une pierre blanche en institutionnalisant les sommets des chefs d'État de l'Eurogroupe, la chancellerie y voit une perte de temps, d'argent et se contente d'exiger la déclaration de banqueroute des États incapables de redresser leurs comptes ! On ne peut pas s'opposer plus ! La posture de "couple" que cultive les responsables français et la presse à reluire en est d'autant plus ridicule que chacun sait que nos cousins sont agacés de ce concubinage prétendu.

Quand nous reprochons à nos cousins germains le coût exorbitant de leurs tergiversations - Bercy diffusait le message à Bruxelles le 7 juin qu'en « janvier, ça nous aurait coûté 15 milliards, aujourd'hui 750 milliards » - ceux-ci laissent comprendre ne pas vouloir perdre leur belle jeunesse à écouter les "sentiments" des uns et des autres traduits en douze langues de réunions en réunions. Pendant les travaux, la vente continue ; ils prennent chez eux les mesures non concertées qu'ils jugent appropriées. Le divorce est-il consommé ? Peut-être pas comme cela, mais la communauté d'intérêts a fondu. Nous ne jouons plus dans la même cour. Nous avons la grandeur, ils ont l'industrie. Avons-nous donc si tort que cela dans notre critique du provincialisme teuton ? Les économistes les plus affûtés de la place jugent que le raidissement allemand est une approche primaire de la crise et que la purge décidée à Berlin ressortit aux médocastres de Molière. Le réglage d'une reprise attelée au redémarrage des pays émergents sur fond de crise de confiance monétaire doit être minutieux, et d'autant plus qu'il s'applique à seize pays différents dont trois mourants. Nul ne doute que les services allemands soient à la hauteur des analyses exigées par une situation complexe, mais la tétanisation de la chancellerie traduit-elle une émotion confinant à la panique ? Les pires scénarii ont été passés en revue à Berlin en partant du constat que l'économie à réparer ressemblait à une économie de type post-guerre perdue. Déficit étatiques et sociaux géants, dette abyssale en boue de neige, activité ralentie. La social-démocratie a dévoré les pays d'Europe, mais dans le cœur Mer-

kel, c'est bien la *Soziale Marktwirtschaft*³, qui est en cause, malgré l'Agenda 2010 lancé par le chancelier socialiste Gerhard Schröder. L'Allemagne travailleuse et déjà réformée vit encore au-dessus de ses moyens. La *Deutschland AG über alles* est menacée dans ses fondamentaux même si elle travaille bien. Il n'est donc plus temps d'affiner les dosages avec des voisins, et si le débat est virulent au sein de la nouvelle coalition du pouvoir, le consensus est large dans le pays sur l'idée que cette fois sera celle de l'Allemagne première servie. Le monde repart-il sans l'Europe, que l'Allemagne achète cette opportunité. D'où le désintérêt manifeste pour les solutions communautaires qui traînent en longueur, sans parler de l'exaspération à subir la morgue française et sa personnalisation un peu vulgaire.

Enrayer le déclin

Finalement la locomotive rhénane a décroché du train européen, ou bien c'est nous. Elle avance aujourd'hui sur des marchés planétaires quand la France vit ses chances en Europe, un compartiment parmi d'autres du jeu stratégique allemand. La charge émotionnelle de premiers partenaires réciproques a fusé, l'avenir est aux BRIC. Notre désindustrialisation - provoquée pour partie par l'Agenda 2010 précité qui contractait notre marché extérieur de prédilection - ne nous permet pas de suivre. En 2003, Gerhard Schröder décida d'enrayer le déclin en fédérant toutes les forces vives dans un pacte national de combat pour gagner la mondialisation. Il impliquait le patronat, les syndicats, la fonction publique, le Bundes-

rat représentant des *Länder*, le Bundestag et le gouvernement. Décapage à l'acide du code du travail, fusion et alignement des allocations chômage et sociales sur la moins élevée, assurance maladie réformée et suppression des indemnités journalières maladie, chasse aux niches fiscales, modération des taux d'impôts directs, refonte de la taxe professionnelle, taxation des opérations de bourse, amnistie fiscale des repentis... Du déjà dit chez nous mais aujourd'hui seulement. En écho, l'industrie est revenue progressivement aux quarante heures et le défi fut accepté par tous bon gré, mal gré. En juin 2008, avec un budget exécuté en excédent, deux Allemands sur trois demandaient une plus grande protection sociale⁴. C'est finalement la crise grecque qui a stoppé la revendication. Le gouffre qui s'est ouvert en une nuit sous les pieds de ce beau pays où beaucoup d'Allemands vont en vacances, a rameuté au rempart. Le pacte Agenda 2010 a porté fruits. Le commerce extérieur allemand approchera bientôt le trillion d'euros à l'export avec un solde positif de 20 % ! Avec de tels résultats, vous obligez les autres à vous écouter ! Avec les nôtres, vous restez seul.

Économies imbriquées

Ainsi certains pays du Nord sont-ils prêts à s'accrocher à la locomotive et une réunion des ministres des finances germanophones (exit les interprètes indiscrets) s'est tenue officiellement sur les questions de transparence bancaire le 14 février 2010 à Luxembourg, réunion à laquelle assistaient autour de Wolfgang Schäuble, le Grand Duché, l'Autriche, le Liechtenstein et la Suisse. Certains y ont vu les prémices d'un euromark réservé aux peuples tristes et besogneux, mais la sécession n'est pas encore mûre, si d'aucune manière exclue. Seraient intéressés, les Pays-Bas, la Finlande et la Slovaquie. Quoi qu'il en soit, les choix allemands nous regardent-ils ? Eux nous ignorent, mais nos économies sont encore imbriquées au dixième et la répercussion sera immédiate en France. Nous pouvons regretter mais un peu tard d'avoir dépensé tant de moyens et d'énergie à conserver un statut grandiloquent de "grande puissance" au lieu de mettre le paquet sur l'économie. Avoir les moyens de sa politique est un préalable incontournable de nos jours où l'intendance ne suit jamais mais précède. Notre État est comme une tunique de Nessus qui traînerait par terre ; la France industrielle est un fantôme. ■

Catoneo
royalartillerie.blogspot.com

¹ Credit default swap, valorisation du risque souverain sur les marchés.

² Déficit limité à 3 % du PIB et dette publique sous les 60 % du PIB.

³ Une économie de marché sociale.

⁴ Les lois Hartz durcissant des conditions d'embauche et d'indemnisation ont créé de nouveaux mots : *Prekariat*, *Unterschicht*, que l'on traduirait par "lumpenprolétariat" ou "prolétariat en haillons".